



carif oref
Ile de La Réunion

Observatoire Régional
Emploi-Formation

Les Métiers et les Formations des Sports de Nature à La Réunion



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE

MER

Août 2004

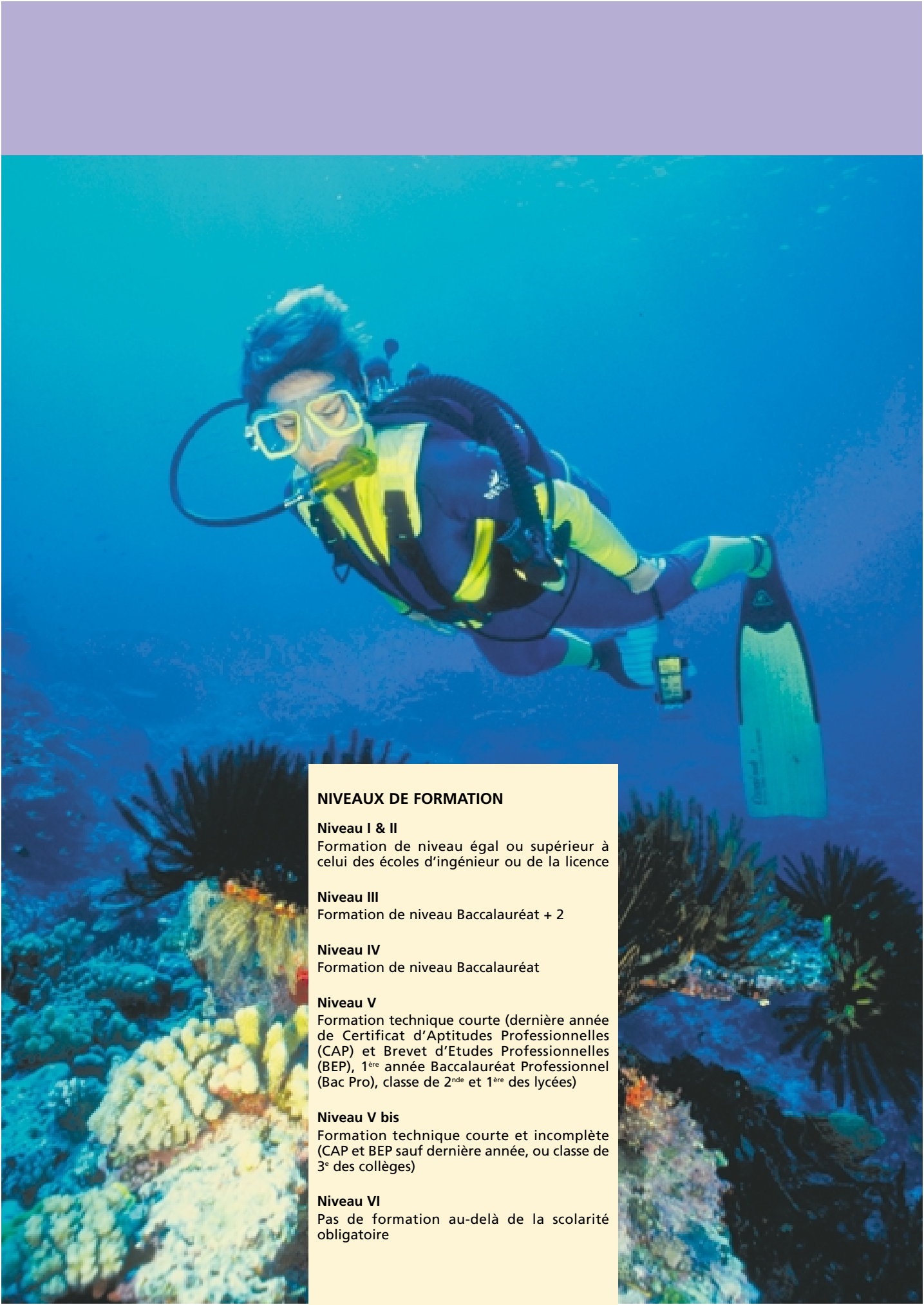


Dans un environnement en forte évolution, les Sports de Nature font aujourd'hui l'objet d'une réflexion d'ensemble. Plusieurs études récentes tendent à apporter un éclairage et des éléments d'analyse sur les pratiques.

C'est pourquoi les travaux présentés dans ce document ont été réalisés en lien avec les études suivantes :

1 *Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion : Etat des lieux, enjeux et perspectives en matière de développement durable.* Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement (CCEE), Centre Universitaire de Recherche en Activités Physiques et Sportives (CURAPS). Février 2004.

2 *Les filières de tourisme et de loisirs de pleine nature dans les Hauts de La Réunion : Etat des lieux, diagnostic, propositions.* Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion (CCIR), Maison de la Montagne, Mission de création du Parc National des Hauts de La Réunion. Octobre 2003.



NIVEAUX DE FORMATION

Niveau I & II

Formation de niveau égal ou supérieur à celui des écoles d'ingénieur ou de la licence

Niveau III

Formation de niveau Baccaauréat + 2

Niveau IV

Formation de niveau Baccaauréat

Niveau V

Formation technique courte (dernière année de Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) et Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP), 1^{ère} année Baccaauréat Professionnel (Bac Pro), classe de 2^{nde} et 1^{ère} des lycées)

Niveau V bis

Formation technique courte et incomplète (CAP et BEP sauf dernière année, ou classe de 3^e des collèges)

Niveau VI

Pas de formation au-delà de la scolarité obligatoire

1^{ère} PARTIE : CARACTERISATION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

I. CHAMP DE L'ETUDE 8

A. Cadre de l'étude 8

1. Définition des Sports de Nature et caractérisation de la branche 8
2. Champ de l'étude 8

B. Objectifs de l'étude 8

1. Caractérisation des emplois et des compétences par un diagnostic dynamique 8
2. Développement de scénarii et de schémas d'accompagnement en termes de développement/renforcement de compétences 8

C. Méthodologies développées dans la conduite de l'étude 9

1. Conduite du diagnostic dynamique 9
2. Analyse stratégique 11

II. CONFIGURATION DU SECTEUR ET DES EMPLOIS 12

A. Statuts des structures et nature de l'offre 12

1. Répartition des structures 12
2. Caractérisation des structures et des activités dans le cadre de l'étude 12
3. Positionnement des structures associatives 13
4. Structuration de l'offre et positionnement 14

B. Configuration et répartition des emplois dans le secteur 16

1. Localisation des emplois : approche des bassins d'emplois 16
2. Répartition et caractéristiques des effectifs 16
3. Estimation du nombre de salariés et de l'emploi total dans le secteur 18

III. CARACTÉRISATION DES EMPLOIS POUR LES 10 ACTIVITÉS RETENUES 20

A. Repérage des emplois 20

1. Analyse des emplois à partir des intitulés de poste déclarés 20
2. Analyse de la répartition des familles d'emploi 21

B. Contenu des postes et configuration générale des emplois 21

1. Caractéristiques des postes occupés 21
2. Exemple de combinaisons de postes repérés 22

C. Emplois et qualifications 23

1. Répartition de la population enquêtée au regard des niveaux de qualification 23
2. Enjeux de la formation professionnelle par les acteurs du secteur 24

2^{ème} PARTIE : ENJEUX SECTORIELS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

IV. POTENTIEL DU SECTEUR 28

A. Nature des évolutions 28

1. Evolution du secteur sur les cinq dernières années pour l'ensemble du champ 28
2. Perspectives d'évolution des activités selon les professionnels 28
3. Priorités d'action à développer pour favoriser le développement du secteur 29
4. Freins et contraintes majeures du développement du secteur 30

B. Caractérisation des facteurs d'influence et leurs impacts sur 5 Sports de Nature particuliers 32

1. Les 4 facteurs d'influence directement liés à l'activité 32
2. Les facteurs d'influence en lien avec les acteurs ressources 34

V. DYNAMIQUE EMPLOIS ET COMPETENCES 38

A. Stratégies de ressources humaines 38

1. Traits caractéristiques du développement des ressources humaines 38
2. Perspectives différenciées en fonction des trois domaines 39
3. Impacts de la pluri-activité sur le contenu des emplois et sur le développement des compétences 44

B. Caractérisation des scénarii pour 5 Sports de Nature particuliers 45

1. Tendances et perspectives par domaine 46
2. Création potentielle d'emplois 49

C. Evolutions des compétences et impacts sur les besoins de formation 51

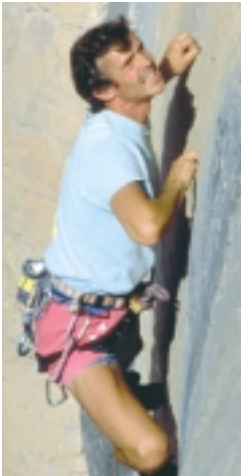
1. Dynamiques des compétences et tendance de besoins de renforcement 51
2. Actions de formation par domaine prioritaire 52
3. Modalités d'organisation des formations 58



1^{ère} PARTIE

Caractérisation des emplois et des compétences





I. CHAMP DE L'ÉTUDE

Dans une approche de conciliation des attentes et enjeux exprimés par les membres de l'Instance Régionale pour le Développement des Sports de Nature, la présente étude s'inscrit en complémentarité des autres travaux réalisés en 2003¹.

A. CADRE DE L'ÉTUDE

1. Définition des Sports de Nature et caractérisation de la branche

Malgré une nouvelle précision juridique, la définition des Sports de Nature ne semble pas encore parfaitement établie compte tenu de la grande hétérogénéité de ce secteur.

■ Définition retenue des Sports de Nature

La loi du 16 juillet 1984 modifiée retient la notion de Sports de Nature et non plus celle d'activités de plein air.

Ainsi l'article 50-1 du titre III dispose :

« Les Sports de Nature s'exercent dans les espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux ».

Cette définition permet de placer sous le régime des Sports de Nature, toutes les activités physiques et sportives répertoriées et codifiées, s'exerçant au sein d'équipements spécialisés ou totalement en dehors des équipements sportifs traditionnels.

2. Champ de l'étude

Les activités retenues se déclinent de la manière suivante dans les quatre domaines de référence :

- Air : vol libre
- Eaux vives : canoë-kayak, canyoning
- Mer : plongée, surf, voile
- Terre : escalade, équitation, randonnée pédestre, VTT

B. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

1. Caractérisation des emplois et des compétences par un diagnostic dynamique

Cette première phase concerne les dix activités retenues. L'étude s'attachera ensuite à inscrire les tendances dégagées dans le cadre de scénarii possibles.

2. Développement de scénarii et de schémas d'accompagnement en termes de développement/renforcement de compétences

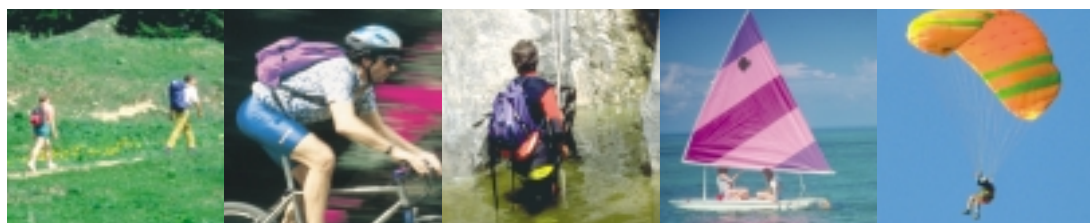
Cinq Sports de Nature sont approfondis dans cette phase. Ils doivent faire l'objet d'une analyse à visée prospective :

- Terre : randonnée pédestre, VTT
- Aqua-terrestre : canyoning
- Mer : Voile
- Air : Parapente.

L'étude doit plus particulièrement s'attacher à :

- Décrire les variables majeures et spécifiques influant sur la réalisation des scénarii (structurelles, politiques, culturelles et sociales),
- Présenter les actions à mettre en œuvre pour permettre la réalisation des scénarii souhaitables,
- Caractériser les compétences nécessaires à la réalisation des scénarii et leur traduction en termes d'actions de formation à prévoir.

Les scénarii mettront en évidence les variables majeures et spécifiques influant sur leur développement et les actions d'accompagnement ou de soutien pour leur réalisation.



¹ Source : étude CCEE - CURAPS (cf. p. 3)

C. MÉTHODOLOGIES DÉVELOPPÉES DANS LA CONDUITE DE L'ÉTUDE

Dans les différentes phases de cette étude, la consultation des professionnels du secteur a fait l'objet d'une attention particulière. L'enjeu étant d'aborder la problématique de l'emploi et des compétences sous un angle le plus concret possible.

Ainsi dans la phase 1, les professionnels, à travers une enquête, ont caractérisé les activités du secteur et ont exprimé leur vision sur les tendances globales. En phase 2, leur participation aux groupes prospectifs a consolidé les scénarii émergents.

1. Conduite du diagnostic dynamique

Pour collecter d'une manière globale les données sur les effectifs, les emplois et les compétences, une enquête de caractérisation des ressources humaines et de repérage des tendances a été réalisée.

Des entretiens individuels sont venus en appui de ces premières données.

Cet enrichissement qualitatif concerne principalement la configuration des effectifs et des emplois, et les stratégies engagées pour renforcer les compétences.

■ *Repérage et caractérisation des structures pour les 10 Sports de Nature*

L'étude intègre les Sports de Nature du secteur commercial et associatif. De même, elle couvre l'ensemble des structures quelle que soit leur forme juridique. Pour des raisons de commodité d'analyse du secteur, nous retiendrons :

• Pour le secteur commercial

Toutes les formes juridiques des sociétés commerciales (plus particulièrement à La Réunion, SARL, EURL), les statuts de travailleurs indépendants ou encore, mais plus marginalement, les statuts de commerçants.

• Pour le secteur associatif

Les formes juridiques représentées recouvrent les associations loi 1901 (ligues, clubs)...

■ *Elaboration de la base de données pour l'étude*

Le fichier INSEE - APET ne fournit pas d'informations suffisamment détaillées (notamment la nature de l'activité prise en charge) pour identifier les structures entrant dans le champ de cette étude.

Il est donc nécessaire de croiser différentes bases de données existantes pour permettre l'exhaustivité et la représentativité attendue.

• Bases de données de référence :

- Base DDJS des établissements d'APS : 122 structures recensées intégrant clubs, ligues, syndicats professionnels, associations et structures commerciales.
- Base CCIR - Maison de la Montagne : 40 structures de prestataires recensées.
- Base CCEE² : 181 structures identifiées pour la conduite de l'étude sur « les activités physiques de nature dans le développement du tourisme - sport-loisir à La Réunion »

• Qualification et croisement des données

Certaines sources étant insuffisamment qualifiées, elles ont été complétées par des bases de données existantes³ et par le manuel des ventes Réunion 2002-2003.

172 structures référencées dans le cadre de l'étude.

Les structures suivantes ont été exclues de la base de données de l'étude :

- Les structures dont l'activité n'est pas répertoriée dans le champ de l'étude
- Les structures ne produisant pas au moins une prestation d'encadrement sportif
- Les structures de location de matériel d'activité de nature
- Les clubs hippiques ne proposant pas de randonnées.

Ne sont pas intégrés dans cette première phase les acteurs institutionnels (ligues, collectivités territoriales...)

De ce fait, quelques écarts sont relevés avec les études pré-citées.

² Base de référencement des structures pour la conduite de l'étude

³ Etude sur les caractéristiques de l'emploi et la formation dans le secteur de l'animation. Les cahiers de l'Oref, n°15, juin 2001.

■ **Elaboration et passation d'une enquête d'identification des Ressources Humaines (RH)**

L'enquête a pour finalité de recueillir des informations sur la structure des effectifs, la composition des emplois, les stratégies en matière de compétences, les dynamiques d'activité, les orientations ayant un impact sur la configuration des ressources humaines.

• **Taux de passation et taux de retour de l'enquête**

Sur les 172 structures identifiées, après vérifications complémentaires, seules 107 structures ont été destinataires de l'enquête.

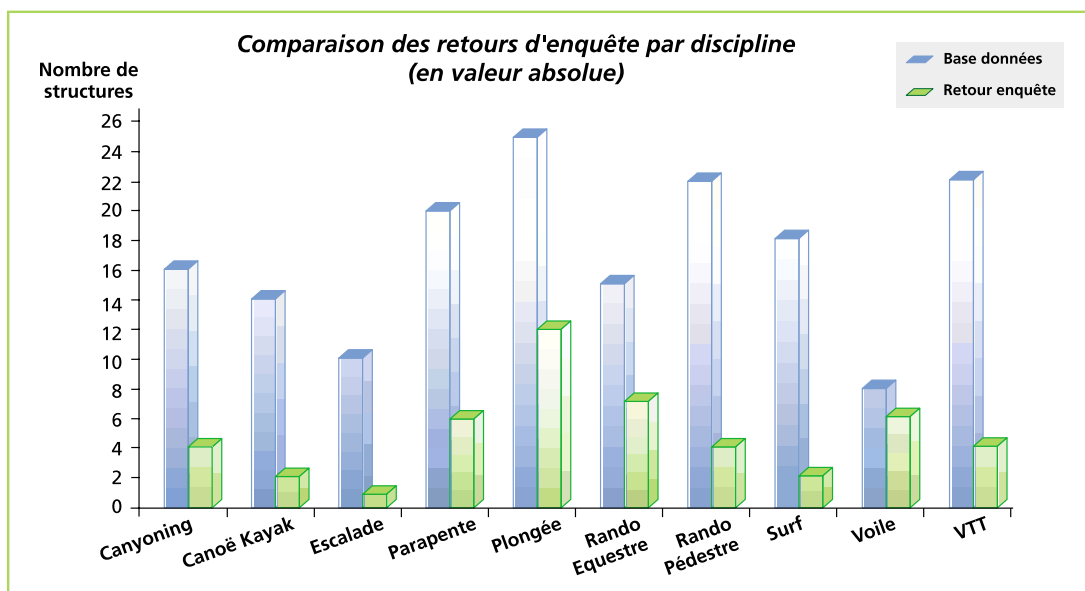
En effet 65 d'entre elles, sont répertoriées mais ne donnent plus signe d'existence :

- des recherches infructueuses de coordonnées dans 85% de situations,
- la fermeture de la structure (fermeture confirmée) dans 15% des situations

**Soit 62% des structures contactées.
Le taux de retour définitif : 50% (soit 51 structures)**

■ **Répartition des retours d'enquête par structure**

Comme le met en évidence le graphique ci dessous, les retours d'enquête sont plus significatifs pour certains sports. Il s'agit de la voile (6 sur 9 ont répondu soit 67 %), de la plongée (48%), de la randonnée équestre (47%). En revanche, d'autres Sports de Nature sont moins représentés : l'escalade (1 retour sur 11 soit 9 %), le surf (11%), le VTT (18%).



Source : Enquête

Pour compenser ces disparités et obtenir des résultats plus homogènes aussi bien dans la répartition des structures par secteur que par discipline, des entretiens exploratoires sont venus en complément de la phase d'enquête.

■ Conduite d'entretiens exploratoires

La conduite de dix entretiens semi directifs a favorisé l'approfondissement des caractéristiques par activité. Les problématiques émergeant du dépouillement de l'enquête et des commentaires des membres du comité de pilotage ont été prioritairement approfondies.

Approfondissement et développement sur :	
Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none">• Les motifs de non-réponse à la question portant sur l'origine des effectifs.• La place et les fonctions occupées par les bénévoles.• Le recours aux indépendants.
Evolution de l'activité & impact sur les RH	<ul style="list-style-type: none">• La nature des facilitateurs et des entraves au développement des activités dans leur domaine et l'impact sur les emplois.• Les schémas de développement territorial (impact des politiques sectorielles) : découverte et promotion des sites de pratiques et dispositions réglementaires (accessibilité des sites).• Les déterminants majeurs pour la création d'emploi au niveau de leur structure.
Evolution des compétences	<ul style="list-style-type: none">• Les besoins en formation identifiés aujourd'hui et au regard des évolutions pressenties.• La corrélation emploi/formation.• La connaissance et l'évaluation des dispositifs de formation au niveau régional.• Leurs perceptions sur le développement de la VAE.

2. Analyse stratégique

■ Conduite d'entretiens d'approfondissement et de définition des enjeux et potentiels des activités

Cette première série d'entretiens pour la phase 2 a été conduite auprès :

- de 8 professionnels dans les activités concernées par l'étude
- de 3 représentants de certaines ligues et comités régionaux
- de 2 représentants des institutions

■ Animation de tables rondes avec les professionnels

Pour mettre en exergue les potentialités et les variables majeures influant sur la réalisation des scénarii, des tables rondes réunissant des professionnels du secteur associatif, du secteur marchand, et des représentants des institutions (fédération, ligue, collectivités territoriales) ont été organisées.

Les tables rondes ont permis de réunir :

ACTIVITE	PROFESSIONNELS	INSTITUTIONNELS
Canyoning	3	3
Parapente	6 dont 4 du milieu associatif	3
Randonnée pédestre	8 dont 3 du milieu associatif	7
VTT	1	6
Voile	2 du milieu associatif	3

Les thématiques des tables rondes portent sur :

- Les facteurs influants sur le développement de l'activité et les priorités,
- Les stratégies partenariales : enjeux, objectifs, acteurs concernés, démarches engagées,
- L'activité et l'emploi (développement, création, mutation...).



II. CONFIGURATION DU SECTEUR ET DES EMPLOIS

A. STATUTS DES STRUCTURES ET NATURE DE L'OFFRE

La répartition des différentes structures a été étudiée au regard des codes NAF, de leur statut juridique pour aborder ensuite, les positionnements observés en termes d'offre.

1. Répartition des structures

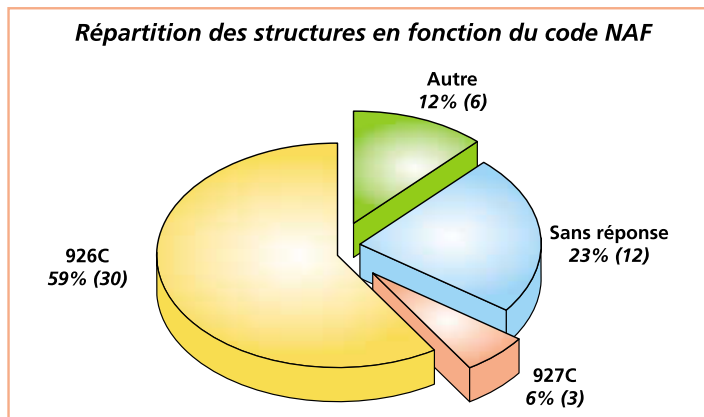
	Base de données	Retour d'enquête
Structures commerciales	87 structures soit 51%	31 structures soit 61%
Structures associatives	85 structures soit 49%	20 structures soit 39%

2. Caractérisation des structures et des activités dans le cadre de l'étude

Cette caractérisation est conduite à partir des retours de l'enquête, elle permet de dégager des traits significatifs du secteur.

■ Répartition des structures par code Nomenclature des Activités Françaises (NAF)

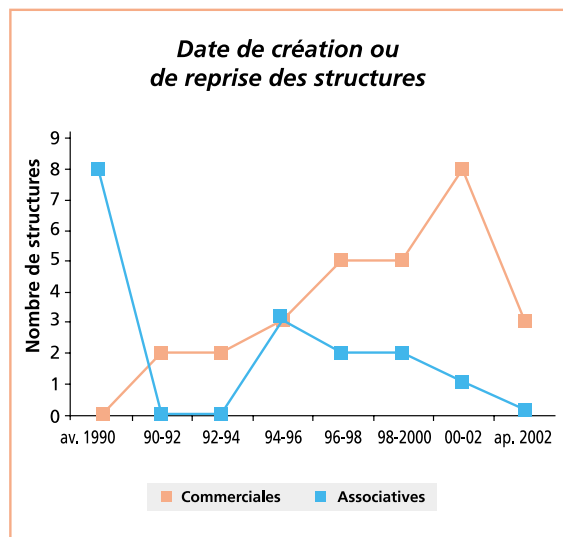
Le repérage et l'identification de quelques structures notamment dans le domaine « Terre » est parfois complexe. Les codes NAF prennent uniquement en compte l'activité principale (exemple : exploitation agricole).



Source : Enquête

- Les structures relevant des activités sportives (code 926C) et des activités récréatives (927C) sont majoritaires : 33 structures ont pour activités principales les activités sportives et récréatives (soit 65%).
- Les autres activités sont plus faiblement représentées (de l'ordre de 12%). On relèvera :
 - les structures ayant comme activité principale l'agriculture (code 011A) ; dans l'échantillon, il s'agit d'une ferme équestre
 - les structures ayant pour activité principale la réparation navale (code 351C). Il s'agit d'une structure de l'activité voile.
 - les structures ayant pour activité principale le transport (code 602C) concernant la télé navette pour le VTT.

■ Age des structures (ventilation des structures par année de création)



Source : Enquête

L'essor des Sports de Nature est largement porté, sur les cinq dernières années, par les structures commerciales.

■ **Caractéristiques des structures du secteur par statut juridique**

• Pour le secteur commercial :

Il est majoritairement représenté par : les SARL, les EURL et le statut de travailleurs indépendants. Dans nombre de situations, les travailleurs indépendants participent directement sous forme de co-traitance ou de sous-traitance à la prise en charge des activités (notamment d'accompagnement et de pratiques sportives).

• Pour le secteur associatif :

Il conviendra de différencier : les associations qui servent de support juridique pour le développement et la promotion de pratiques sportives de nature (affiliés aux ligues) et les associations qui regroupent des membres par affinité et par histoire collective, plus proche en terme de mode de fonctionnement, des « amicales ».

3. Positionnement des structures associatives

■ **Représentativité et dynamique du secteur associatif**

Au regard de la répartition des structures entre secteur commercial et secteur associatif, les associations sont plus particulièrement représentées dans certains sports (exemples : voile et canoë-kayak).

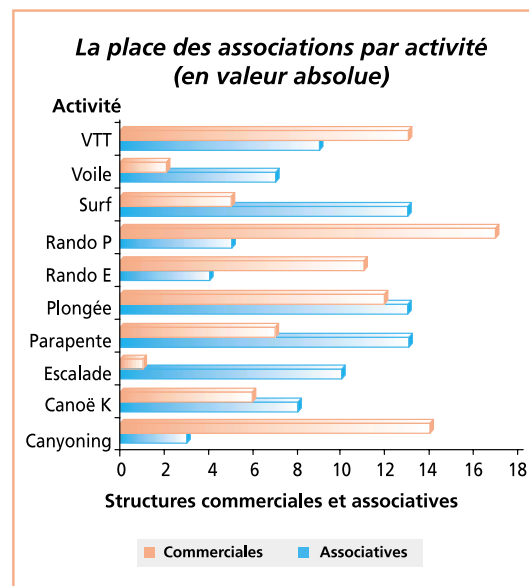
Les raisons de cette répartition :

• **Appui financier des activités dans des approches de promotion et de développement territorial**

En raison de l'importance des investissements matériels nécessaires au lancement de l'activité et à son fonctionnement, certaines associations bénéficient de financements publics. Les activités telles que la voile et le canoë-kayak s'inscrivent plus directement dans cette optique.

Les associations montent des dossiers de financements croisés (différentes sources de financement public) pour assurer les acquisitions et le renouvellement du parc.

De plus, certaines collectivités appuient financièrement ces activités pour favoriser leurs logiques de développement territorial (valorisation des sites, création d'activités et de postes).



Source : Base de données DDJS-OREF

• **Démocratisation et accessibilité des activités de nature**

Le dynamisme des ligues influe sur la promotion et le soutien de la pratique pour certains Sports de Nature. En fonction des orientations, l'Etat et les collectivités territoriales (Région, Département, Communes) apportent un concours financier pour en faciliter l'accès.

Les structures, ayant pour support juridique le statut associatif, ont pour vocation de développer la pratique sportive. Ils proposent aux adhérents des modalités de sensibilisation, de découverte, de perfectionnement, à des conditions tarifaires attractives.

4. Structuration de l'offre et positionnement

L'analyse des activités met en évidence une structuration de l'offre en trois segments principaux. En fonction des domaines, l'offre de Sports de Nature se décompose de la manière suivante :

1. Des activités qui restent majoritairement proposées dans le cadre de la mono-prestation que ce soit dans le secteur marchand ou dans le secteur associatif :

- Terre : randonnée équestre, escalade
- Mer : plongée, surf
- Air : vol libre

2. Des activités qui s'associent majoritairement à d'autres prestations. Elles s'inscrivent dans une approche plus globale de prestations de loisirs, soit en combinant avec un autre sport de nature, soit en élargissant l'offre par des prestations périphériques.

- Terre : randonnée pédestre, VTT, canyoning. La tendance est vers la diversification de l'offre. L'étude sur les filières de tourisme et de loisirs de nature dans les Hauts, pointe que 57,7% des structures commerciales proposent d'autres prestations (principalement : hébergement, restauration, location de matériel).

- Mer : voile conjuguée à l'activité canoë-kayak en mer.

Sur ce deuxième segment, les modalités de diversification de l'offre de prestations influent sur les ressources humaines :

- Au niveau de la composition des emplois. La combinaison de la prise en charge d'une activité complémentaire peut entraîner des évolutions dans les effectifs (charge d'activité ou compétences requises pour pouvoir encadrer l'activité développée).
- Au niveau des compétences et des actions de formation à conduire. Si les structures raisonnent au moins dans un premier temps à effectif constant en fonction des exigences réglementaires pour encadrer les activités qu'elles souhaitent développer, les professionnels devront acquérir le niveau de qualification requis.

3. Des Sports de Nature associés à des activités de découverte du patrimoine.

La combinaison des activités peut aussi être envisagée sous un angle autre que celui du développement de pratique sportive. A ce titre, elle peut associer des activités de découverte du patrimoine naturel (préservation et valorisation des ressources naturelles endémiques). Nombre de projets locaux sont porteurs de ces combinaisons (Parc National des Hauts, réserve naturelle marine, promotion et valorisation des sites).

La perspective environnementale et/ou culturelle devient la raison de combiner ces activités de nature (patrimoine naturel, patrimoine historique, savoir-faire traditionnel et artisanal, patrimoine scientifique et technique).

Certaines études mettent particulièrement l'accent sur cette double dimension comme vecteur de développement d'activités et de création d'emplois⁴. « Un itinéraire de randonnée à thème, valorisant les richesses culturelles, patrimoniales, paysagères et environnementales est certainement ce qu'il manque pour contenter ce type de randonneurs et notamment les familles ».

Cela est d'autant plus important dans la perspective des filières de recherche et de développement pour la préservation des milieux endémiques, la valorisation des richesses naturelles (terrestres ou océaniques).

Pour le patrimoine scientifique et technique, on citera à titre d'exemples : les sites de l'observatoire des Makes, du musée Stella Matutina, du Conservatoire botanique des Mascareignes.

⁴ Etude économique et marketing sur la stratégie de développement des activités sportives de montagne à Cilaos- CIVIS 2001, réalisé par Nouvelle trace et Antipodes, p. 27

Indentification des différents segments :

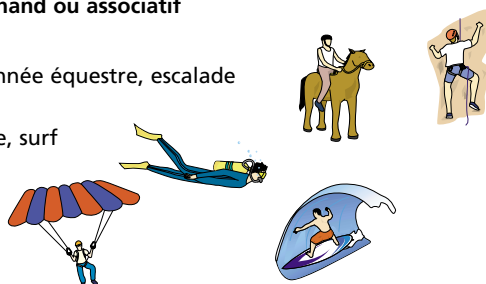
Les mono-prestations

Secteur marchand ou associatif

Terre : randonnée équestre, escalade

Mer : plongée, surf

Air : vol libre

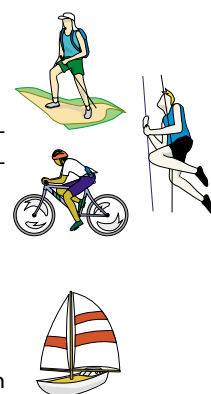


Combinaison avec d'autres Sports de Nature ou diversification de l'offre

Terre : randonnée pédestre, VTT, canyoning
Diversification avec la restauration et/ou l'hébergement, la location (57,7 % des structures - Etude CCIR - Maison de la Montagne)

Mer : voile et canoë kayak de mer
Impacts RH :

- sur l'évolution des effectifs
- sur les compétences et actions de formation à conduire



Les combinés découverte

Découverte du patrimoine naturel

Des projets régionaux et départementaux porteurs

Découverte du patrimoine culturel et scientifique

Vecteur de développement potentiel de l'activité et de création d'emploi

B. CONFIGURATION ET RÉPARTITION DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR

Les données relatives à l'emploi pour les 10 activités concernées par l'étude sont éparpillées et non homogènes.

1. Localisation des emplois : approche des bassins d'emplois

Nous ne ferons ici que rappeler certains développements présentés dans les études concernant la localisation des emplois des Sports de Nature.⁵

- **Pour les activités « Mer » : plongée, surf, voile**

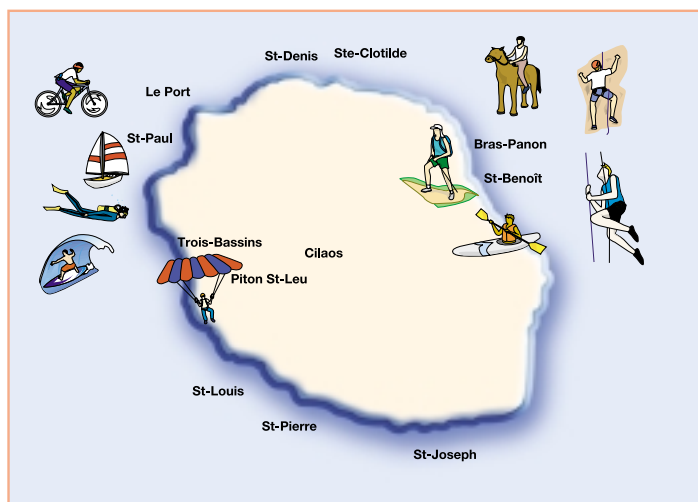
L'Ouest reste prédominant avec sa bande littorale. En raison de son accessibilité au parc maritime, on constate des évolutions notamment dans le Sud, avec le développement du Port de plaisance de Saint Pierre.

- **Pour les activités « Air » : parapente**

L'Ouest avec un pôle phare à Saint Leu

- **Pour les activités « terre »**

Pour les activités de randonnées pédestres, équestres et les activités « eaux vives », les Hauts (Cirques) et l'Est de l'île sont les principaux lieux de pratique. Ainsi, l'Est développe et valorise ses sites. Majoritairement pratiqué dans tout l'Ouest, le VTT se développe progressivement sur l'ensemble de l'île.



⁵ Maison de la Montagne cartographie des sites de pratique (cf. p. 3).

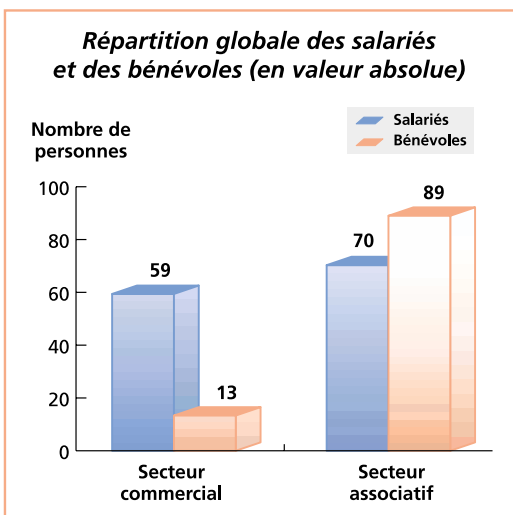
En terme de localisation, il conviendra cependant d'apporter une nuance :

- Pour les emplois directement liés à l'encadrement et à l'accompagnement dans la discipline sportive, la maintenance/ l'entretien des équipements, la gestion administrative, la localisation est spécifiée par l'implantation géographique de la structure.
- Pour les emplois liés aux activités périphériques ou complémentaires (animation, hébergement), la localisation sera davantage rattachée aux lieux de pratique.

2. Répartition et caractéristiques des effectifs

A travers les structures enquêtées, une estimation du nombre d'emplois potentiels dans le secteur a été menée pour les 10 activités.

■ Ventilation globale des effectifs entre le secteur commercial et le secteur associatif

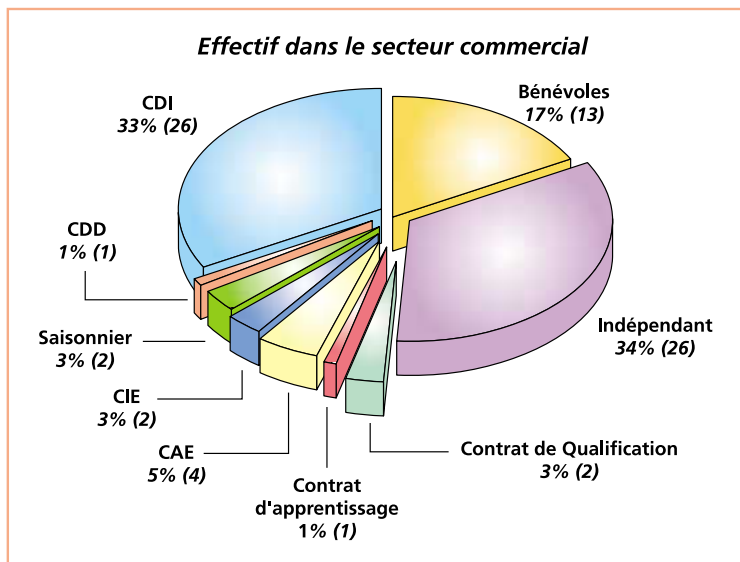


Source : Enquête

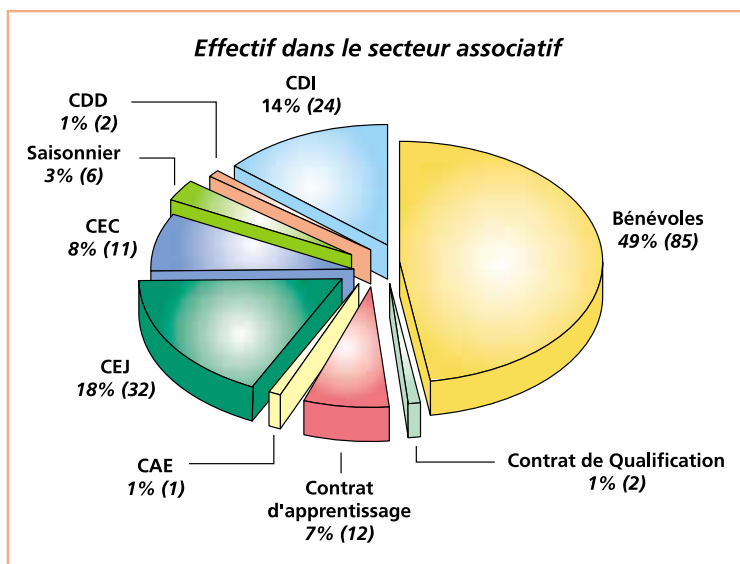
C'est le secteur associatif qui compte l'effectif le plus important dont plus de la moitié sont des travailleurs bénévoles. En revanche, dans le secteur commercial c'est logiquement l'emploi salarié qui prédomine : 82% contre seulement 18% de bénévoles.

■ Ventilation des effectifs par nature de contrat

L'analyse des effectifs par nature de contrat de travail met en évidence des différences notables entre le secteur commercial et le secteur associatif.



Source : Enquête



Source : Enquête

• Secteur commercial :

La caractéristique principale est une répartition identique des professionnels en CDI et en statut d'indépendants. Ces deux composantes représentent 67% de l'effectif total.

Les bénévoles représentent cependant 17 % de l'effectif.

Le cas des travailleurs indépendants dans les Sports de Nature

L'importance des travailleurs indépendants dans les Sports de Nature correspond aussi bien à des motivations culturelles qu'à des préoccupations professionnelles.

- Au niveau culturel

Comme l'indique son statut, l'indépendant est autonome dans l'organisation de son temps d'activité, en fonction de ses choix personnels.

Plus ou moins marqué en fonction des représentations culturelles propres à chaque activité ; ce type de statut est plus représenté là où l'affirmation de « liberté de choix, de mouvement, de vivre sa passion » est plus présente.

- Au niveau de la flexibilité de l'emploi et des procédures

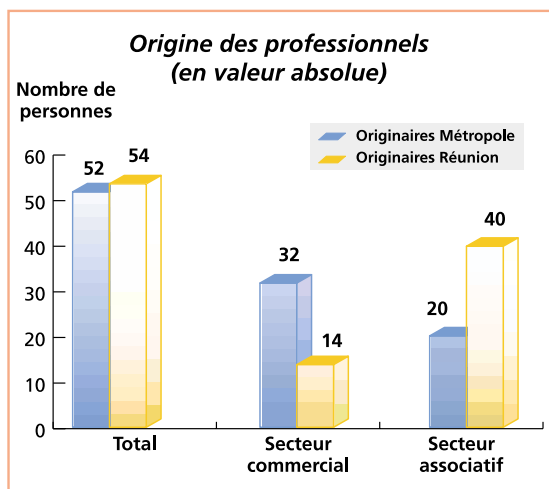
Pour les responsables de structures, les indépendants constituent un vivier professionnel stable bénéficiant souvent d'une forte motivation pour la pratique et d'une expérience notable.

En terme d'administration et de gestion du personnel, le recours aux indépendants facilite les procédures administratives et offre une flexibilité de la gestion de la main d'œuvre.

• Secteur associatif :

Le statut associatif offre la possibilité légale de recourir à des contrats aidés expliquant de ce fait, une répartition très différenciée dans la composition des effectifs salariés.

■ Recours à des professionnels extérieurs à La Réunion



Source : Enquête

Répartition globale

51 % des salariés sont originaires de l'île.

49 % des salariés sont originaires de la Métropole ou de l'étranger.

• Une répartition à pondérer

La moitié des structures ayant retourné l'enquête a fourni des données sur cet item (base : 106 salariés pour les deux secteurs)

Des différences entre les deux secteurs

Au regard de l'effectif total recensé dans chaque secteur, l'analyse est à nuancer

- Secteur associatif (base 60)

L'origine des travailleurs a été déclarée à 37%.

La proportion de travailleurs originaires de l'île est de 67% et de la Métropole 33%.

La proportion beaucoup plus importante de professionnels originaires de l'île, dans le secteur associatif est à mettre au regard des possibilités de recourir à des contrats aidés.

- Secteur commercial (base 46)

Pour 63% de l'effectif (tous statuts confondus), l'origine a été précisée.

La proportion des professionnels originaires de l'île est de 30% et de la Métropole 70%.

A titre de comparaison, l'étude des filières de tourisme et de loisirs de pleine nature dans les Hauts

de La Réunion (cf. p. 3) fait apparaître la ventilation (secteur commercial uniquement / base 26) suivante :

- 38,5% des entrepreneurs interrogés sont originaires de l'île
- 61,5% des entrepreneurs sont originaires de Métropole ou de l'étranger.

3. Estimation du nombre de salariés et de l'emploi total dans le secteur

Pour évaluer quantitativement le poids du secteur, des estimations de l'effectif salarié et de l'emploi total ont été réalisées.

Les calculs s'appuient sur les éléments déclaratifs des 51 retours d'enquête. Ce sont les effectifs physiques qui sont exprimés.

Pour les dix Sports de Nature concernés dans la première phase de l'étude, un calcul des effectifs moyens a été réalisé. On distingue l'effectif moyen pour la population salariée et l'effectif moyen pour l'emploi total.

• Un effectif moyen de 2,5 salariés (secteurs commercial & associatif)

Dans ce calcul, les effectifs salariés pris en compte intègrent les contrats à durée indéterminée, à durée déterminée, les contrats saisonniers et les contrats aidés : Contrat Emploi Consolidé (CEC), Contrat Emploi Solidarité (CES), Contrat Emploi Jeune (CEJ), Contrat apprentissage, Contrat de qualification...

	Commercial	Association	Total
Nbre structures	31	20	51
Nbre salariés Tous statuts	38	90	128
Effectif moyen de salariés	1,2	4,5	2,5

- pour les structures commerciales : 1,2 salariés en moyenne
- pour les structures associatives : 4,5 salariés en moyenne

- **Un effectif moyen de 4,9 emplois (salariés, indépendants, bénévoles)**

Pour réaliser cette estimation, la notion de situation professionnelle est retenue. Elle inclut les différentes modalités de prise en charge d'une activité par une personne, hors considération du lien juridique avec la structure et du temps consacré à sa réalisation.

	Commercial	Association	Total
Nbre structures	31	20	51
Nbre situations professionnelles	77	175	252
Nbre moyen de situations professionnelles	2,4	8,7	4,94

- pour les structures commerciales : 2,5 personnes en moyenne
- pour les structures associatives : 8,75 personnes en moyenne.

L'écart entre l'effectif moyen du secteur associatif et celui du secteur marchand s'explique par la place importante des bénévoles dans le fonctionnement des structures associatives.

- **Un effectif global de salariés estimé à 268 personnes**

Pour réaliser cette estimation, l'effectif moyen de salariés par structure a été multiplié par le nombre de structures identifiées comme étant en activité (107 structures).

Pour les activités comprises dans le champ de l'étude, le nombre de salariés est de **268** (tout statut salarié confondu).

Effectif moyen salariés	2,5
Projection (107 structures)	268

- **Un effectif d'emploi total estimé à 528 personnes**

Effectif moyen	4,94
Projection (107 structures)	528

En repartant des effectifs moyens et des structures identifiées comme étant en activité, on peut estimer à 528 le nombre de personnes travaillant aujourd'hui dans le secteur étudié.

Cet effectif est vraisemblablement sous dimensionné en raison d'un manque de précision pour certains statuts des professionnels (cas des gérants ou non réponse sur la caractérisation juridique de certains effectifs).



III. CARACTÉRISATION DES EMPLOIS POUR LES 10 ACTIVITÉS

A. REPÉRAGE DES EMPLOIS

1. Analyse des emplois à partir des intitulés de poste déclarés

A travers la présentation des intitulés de postes et d'une description sommaire de leurs contenus, un regroupement par famille est présenté.

Cette analyse met en évidence les combinaisons possibles entre les différents postes illustrant les « emplois composés ».

Par « emploi composé », il est entendu un emploi regroupant deux à plusieurs contenus de postes. Cette variabilité est souvent liée à la taille de la structure.

- **Composition des familles d'emplois**

180 intitulés de postes sont recensés par les déclarations des professionnels recueillies par les enquêtes et au cours des entretiens.

Les deux familles ci-après constituent le « noyau dur » des métiers du secteur des Sports de Nature. Elles représentent **65% des postes du secteur**.

Encadrement sportif

Chef de base & moniteur	3
Gérant & moniteur	12
Moniteur Brevet d'Etat (BE)	44
Moniteur Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant	
Animateur Technicien (BAPAAT)	1
Diplômé fédéral sauf entraîneur	26
Responsable technique et pédagogique	1
Responsable formation-coordonateur	2
Entraîneur enseignant	5
Indépendants	14
Polyvalent : accueil et encadrement	1
Responsable secteur	1
Encadrement & responsable entreprise	1

111 postes recensés

Animation

Animation (dont 1 en bénévole)	3
Agent de développement	1
Agent de développement vie associative	1
Agent d'aménagement	1

6 postes recensés

Les familles « gestion administration » et « logistique » désignent les missions des professionnels directement induites par le « noyau dur » de l'activité.

Le nombre de certains postes est quelque fois sous-dimensionné. Le titulaire déclarant en priorité ce qu'il considère comme ses missions principales (en référence au « noyau dur »).

Par exemple, un professionnel se déclare moniteur, et omet de mentionner ses missions relevant de l'administration (accueil des personnes, planification) et de la logistique (entretien de l'équipement ou du bâtiment).

■ Définitions

Le **POSTE** correspond à un seul occupant, il est propre à la personne. Il fait référence à un ensemble de compétences spécifiques, à des contraintes propres, à une localisation ou une affectation hiérarchique particulière.

C'est une notion INDIVIDUELLE.

L'**EMPLOI** regroupe l'ensemble de postes présentant une proximité de contenu suffisante pour être traités collectivement.

C'est une notion COLLECTIVE.

■ Remarque :

Peu de structures mentionne l'application d'une convention collective.

- 90% des structures déclarent ne pas appliquer de convention collective.
- 10% déclarent appliquer une convention collective.

Il s'agit soit de la convention collective de l'animation soit de la convention concernant le sport hippique.

Gestion / Administration

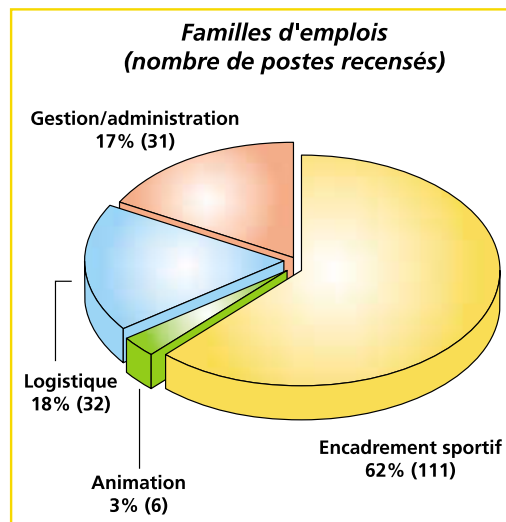
Gérant, responsable	11
Co-gérant	2
Directeur administratif	1
Directeur administratif et commercial	1
Assistante de gestion	1
Assistante de direction	1
Comptable hôtesse	1
Comptable	3
Secrétaire	1
Secrétaire accueil	3
Employé de bureau	3
Administration secrétariat	1
Technicien commercial	1
Administratif (bénévole)	1
31 postes recensés	

Logistique

Responsable technique matériel	1
Technicien d'entretien matériel / moniteur	4
Technicien d'entretien matériel	4
Agent de maintenance assistant animateur	1
Agent d'entretien	3
Agent de maintenance	1
Directeur technique	1
Agent entretien maintenance	7
Accueil et maintenance	1
Ouvrier	4
Palefrenier	1
Palefrenier soigneur	2
Polyvalent entretien chevaux	3
Technicien de structure artificielle	1
34 postes recensés	

2. Analyse de la répartition des familles d'emploi

L'analyse de la répartition des familles d'emploi montre une prépondérance des postes directement liés à l'encadrement d'une pratique sportive.



Source : Enquête

B. CONTENU DES POSTES ET CONFIGURATION GENERALE DES EMPLOIS

1. Caractéristiques des postes occupés

La description des postes confirme l'existence de combinaisons beaucoup plus riches et des liens croisés entre les postes ayant pour composante centrale l'encadrement et l'accompagnement.

■ Une forte prédominance des postes à double composante

Les composantes des postes occupés s'inscrivent dans un double registre :

- Celui de la **polyvalence** qui se définit comme intégrant plusieurs composantes relativement proches dans le contenu du travail. « L'activité secondaire prend appui sur la compétence principale ».

- Celle de la **polycompétence**, définie pour l'étude comme le développement de compétences dans un domaine différent de celui de la mission de référence « appliquer des connaissances, développer des techniques et des savoirs-faire professionnels dans un autre champ de référence ». Exemple : association d'une compétence de base sur l'encadrement d'une pratique à une compétence en matière de gestion d'entreprise.

La polyvalence est à corrélérer avec : la taille des structures.

L'effectif de la structure va introduire un degré de variabilité très important.

Pour celles où les effectifs sont les plus limités, la polycompétence prend alors le pas sur la polyvalence.

Les professionnels sont amenés à prendre en charge différentes activités pour assurer la qualité de prestation proposée, le fonctionnement technique et la gestion administrative et financière de la structure.

Il est à noter que dès que la taille de la structure le permet, il y a une spécialisation des postes rattachés à l'encadrement et à l'accompagnement dans un sport de nature.

■ Repérage des combinaisons de postes

Le tableau ci-dessous restitue les combinaisons identifiées de postes.

Certains domaines sont parfois externalisés : activité d'entretien des équipements (quand ils ne sont pas directement rattachés à un sport de nature : matériel roulant par exemple), activité de gestion (plus spécifiquement gestion comptable et financière).

2. Exemple de combinaisons de postes repérés

Au regard de la matrice ci-dessous, sont identifiés trois profils de postes caractéristiques, tant dans les structures commerciales que dans les structures associatives.

■ L'encadrant technicien

Déclinaison classique de la polyvalence, le poste associe des missions d'encadrement de Sports de Nature et des missions d'entretien du matériel (prioritairement), parfois même d'entretien du site ou des équipements structurants.

■ Le coordonnateur d'activités

Il s'inscrit dans le registre de la polycompétence. En plus de participer directement à l'encadrement d'un sport de nature, il prend en charge la conception et l'organisation des activités (de nature, d'animation). Il assure, sur le terrain, la coordination des différents intervenants professionnels rattachés à la structure (salariés ou bénévoles), des indépendants mais aussi des prestataires externes.

	Enseignement APPN	Encadrement APPN	Animation	Entretien équipements	Entretien site	Gestion Administrative	Gestion Finance	Marketing Promotion Commercialisation
Enseignement	Mono-activité spécialisation	→	→					
Encadrement APPN		→	→					
Animation Découverte Sensibilisation		→	→	→				
Entretien équipements		→	→	→	→			
Entretien Technique Hébergement		→	→	→	→			
Gestion Administrative		→	→			→		
Gestion Finance		→	→				→	
Marketing Promotion Commercialisation		→	→					→

→ Représentation des liens de polyvalence décrits

↓ Représentation des combinaisons de compétences (polycompétences)

Il veille à l'application des règles de sécurité des personnes et au respect des règles d'utilisation des sites. C'est un profil de management intermédiaire Sport de Nature.

■ **Le responsable de structure**

Souvent par nécessité économique, ce poste s'inscrit dans l'obligation de combiner différents champs de compétences : ceux directement liés à l'encadrement sportif et ceux liés au fonctionnement, à la gestion de la structure et à sa promotion commerciale.

Dans sa déclinaison, ce poste recouvre, en réalité, trois profils-type :

- **1° profil**

Mission encadrement Sport de nature + mission de gestion / administration (profil le plus répandu).

- **2° profil**

Mission encadrement Sport de nature + mission de gestion / administration + mission Organisation des

activités (profil qui se démarque lorsque la structure connaît une croissance).

Cette croissance peut être le fait d'une reconnaissance de notoriété sur le sport de nature de référence ou la résultante d'une politique de diversification de l'offre de prestation.

- **3° profil**

Mission encadrement Sport de nature + mission de gestion / administration + mission Organisation des activités + mission Marketing / promotion commerciale (profil le moins fréquemment repéré voire marginal).

Les professionnels reconnaissent n'avoir que peu de disponibilité en terme de temps et de moyens pour pouvoir développer des approches marketing et des stratégies de promotion commerciale. Cela ne signifie pas que ces dernières soient absentes, mais elles sont plutôt le fait de démarches ponctuelles.

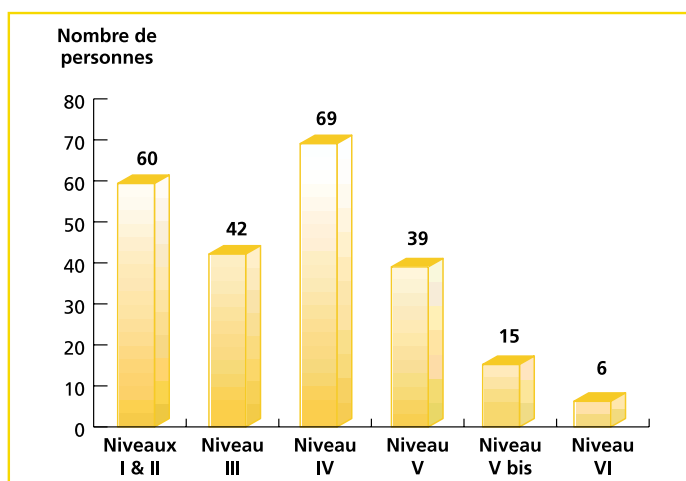
C. EMPLOIS ET QUALIFICATIONS

1. Répartition de la population enquêtée au regard des niveaux de qualification⁶

■ **Population enquêtée (salariés, indépendants et bénévoles) et niveaux de qualification - en valeur absolue**

74% des professionnels du secteur ont un niveau de qualification supérieur au niveau IV.

Ce qui correspond à la répartition de l'emploi dans le secteur : 65% d'encadrants.

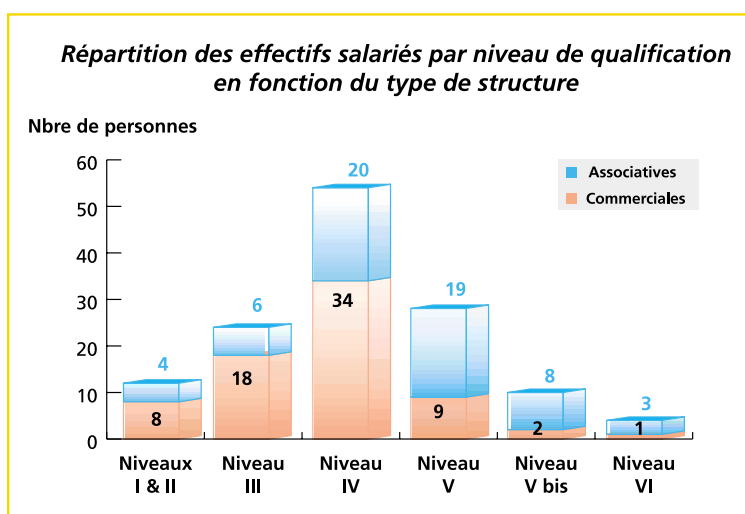


Source : Enquête

⁶ Cf. p. 4.

En effet, les qualifications requises pour pouvoir occuper un emploi d'encadrement d'un sport de nature sont définies par voie réglementaire à partir du niveau IV.

■ Analyse des niveaux de qualification des salariés (secteurs commercial et associatif)



• Caractéristiques principales

Dans les deux secteurs, la prépondérance des salariés de niveau de qualification IV est notable (40,9% de l'effectif salarié total).

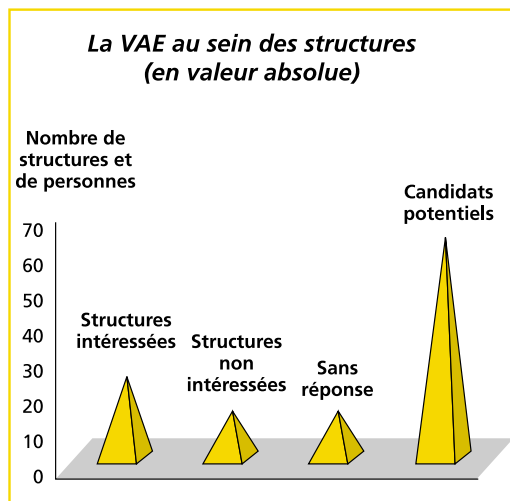
- Secteur commercial

72% de l'effectif salarié est positionné sur des qualifications de niveau III et IV.

- Secteur associatif

La représentativité des niveaux de formation V et V bis est à croiser avec la possibilité pour les structures de recruter des professionnels en contrats aidés souvent peu et faiblement qualifiés. La vocation et les valeurs associatives permettent pour certains professionnels sans qualification de découvrir le domaine des Sports de Nature.

■ Degré de connaissance du dispositif de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et intérêt pressenti.



Source : Enquête

On notera un intérêt marqué et croissant pour le dispositif de reconnaissance de compétences via la validation des acquis de l'expérience pour obtenir un niveau de qualification reconnu : 63 personnes ont été signalées comme candidats potentiels et 23 structures ont déclaré être intéressées par la VAE.

Le taux de non réponse est à mettre au regard, de la nouveauté du dispositif et du manque d'information sur la VAE dans ce champ.

2. Enjeux de la formation professionnelle par les acteurs du secteur

Ces enjeux s'expriment autour de deux axes :

■ Un renforcement des compétences et des niveaux de qualification

Certaines activités en raison de leur jeunesse souffrent d'un déficit de professionnels qualifiés pour l'encadrement d'un sport de nature.

• Voile

Le manque d'encadrement est fortement ressenti d'autant que cette activité est perçue comme ayant un potentiel de développement important à La Réunion.

Ce déficit de compétences est à rapprocher de la jeunesse de l'activité mais aussi des difficultés des professionnels en poste pour accéder aux diplômes.

- **Randonnée équestre**

La randonnée équestre est une activité en développement, mais qui rencontre des difficultés pour le recrutement d'accompagnateurs tourisme équestre. Le sport hippique exerce une attractivité au niveau local et pourrait connaître une forte évolution avec la création d'équipement structurant (projet d'hippodrome dans l'Ouest) .

- **Canoë-kayak**

Le canoë-kayak est une filière en développement. Plus particulièrement dans la région Est avec le développement de bases nautiques. Un manque d'encadrement est à prévoir. Le Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) activités nautiques, récemment mis en place à La Réunion, est une première réponse à ces évolutions ; mais il ne concerne que le kayak de mer.

■ **Une diversification des prestations nécessitant des compétences complémentaires**

Pour d'autres activités, le besoin ressenti est moins le renforcement des modalités d'action de formation sur l'encadrement d'un sport de nature que la possibilité d'offrir des compétences permettant de diversifier les prestations (découverte, animations autour de l'activité, élargissement à d'autres publics...).

L'offre locale de prestations permet de répondre aux besoins dans un marché qui arrive à maturité et de plus en plus concurrentiel.

- **Plongée**

Le nombre de professionnels encadrants, intervenant dans cette activité est considéré comme suffisant. La priorité pour cette activité est de trouver des alternatives en matière de diversification de la prestation, en raison de la nouvelle réglementation maritime (du 27 juin 2003) qui limite le nombre de personnes sur un bateau et la distance

d'éloignement de ce dernier par rapport à son port d'attache. Les avis des professionnels sur l'impact de cette disposition sont très variables.

- **Surf**

Le niveau et le nombre d'intervenants professionnels pour cette activité sont estimés comme globalement satisfaisants.

La pratique de la compétition de haut niveau favorise le développement de la professionnalisation et répond aux besoins des structures.

- **Randonnée pédestre**

Une visibilité difficile à restituer pour cette activité. L'obligation en matière de respect de la réglementation pour « l'encadrement de la randonnée semblerait ne pas être respectée par tous les acteurs, parfois au sein même de la profession »⁷

- **Vol libre (parapente)**

La praticabilité des sites et les dispositions d'ordre public rendent le développement potentiel de cette activité fortement entravé. Le nombre et le niveau de formation de professionnels sont aujourd'hui jugés satisfaisants.

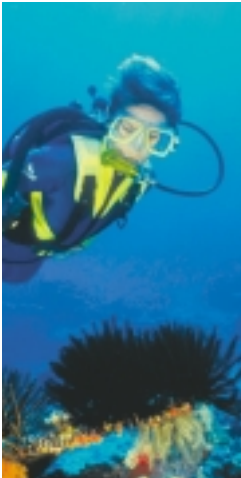
⁷ Enquête sur le projet de parc National - Maison de la Montagne 2001



2^{ème} PARTIE

Enjeux sectoriels et perspectives de développement des emplois et des compétences





IV. POTENTIEL DU SECTEUR

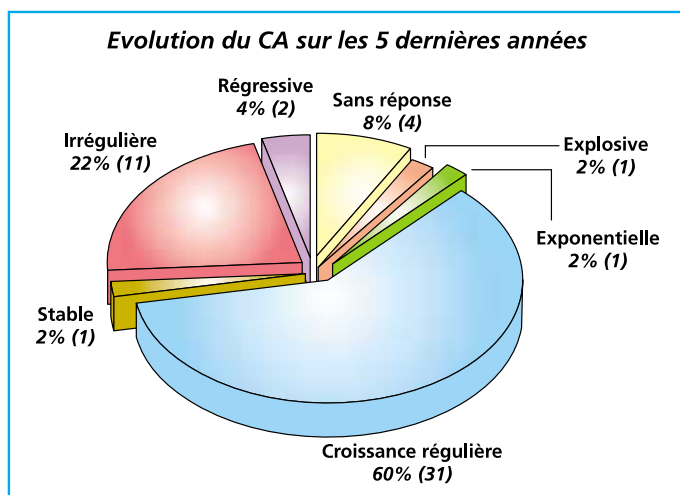
A. NATURE DES ÉVOLUTIONS

1. Evolution du secteur sur les cinq dernières années pour l'ensemble du champ

■ **Pour 64% des structures, le développement des Sports de Nature a été porteur sur la période précédente**

Au regard de l'évolution du Chiffre d'Affaires (CA), on note une progression pour 64% des structures enquêtées (commerciales et associatives).

Pour 26% des structures, le chiffre d'affaires sur les 5 dernières années a été instable voire en régression.



Source : Enquête

L'évolution du CA peut ne refléter que partiellement l'évolution de la demande. En effet, elle peut résulter soit d'une augmentation en volume (à prix constant) soit d'une augmentation du prix unitaire de la prestation.

Néanmoins, au regard des travaux réalisés sur la demande dans le secteur, il est possible de lier les évolutions du CA mentionnées par les structures et une évolution forte de la demande.

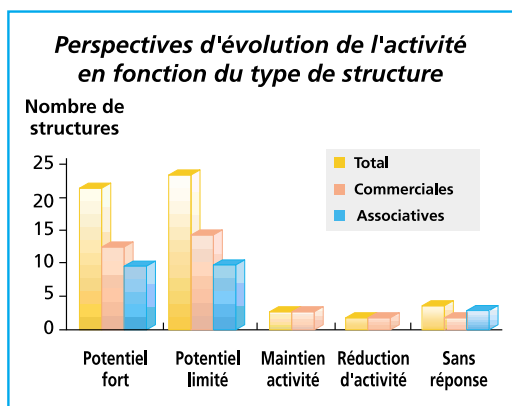
Comme le mentionne l'étude sur les loisirs et le tourisme sportif de nature à La Réunion : « le nombre total des pratiquants licenciés était de 1599 en

1989, il était de 4326 dix ans plus tard, et en 2003 il a atteint les 7636 licenciés ».

« De 1989 à 2003, nous avons assisté à la croissance progressive et spectaculaire du nombre de pratiquants non licenciés, puisqu'il serait passé de 130 000 à 500 000 ; en précisant que depuis 1998 il s'agit surtout d'une augmentation du nombre de pratiquants locaux, notamment créoles, qui constitue la variable explicative principale⁸ ».

2. Perspectives d'évolution des activités selon les professionnels

■ **Vision globale des perspectives d'évolution**



Source : Enquête

Dans leur ensemble, pour les 10 Sports de Nature concernés, les professionnels misent sur le développement de leur activité.

Une politique volontariste pour les Sports de Nature, intégrant des enjeux de développement économique et social, est jugée nécessaire.

• **Une appréhension du potentiel différenciée**

Ce potentiel est perçu tant par le secteur associatif que par le secteur marchand.

Des niches et des positionnements plus spécifiques doivent être identifiés et développés pour permettre une attractivité plus forte des Sports de Nature auprès de la clientèle réunionnaise.

Cette vision porteuse des Sports de Nature par les professionnels, mérite cependant d'être nuancée par la mise en avant d'un certain nombre de paramètres :

⁸ Source : étude CCEE - CURAPS (cf. p. 3)

- pour le secteur associatif, le développement de l'activité est majoritairement conditionné par l'appui des financements publics ; mais aussi par la participation des bénévoles pour assurer la continuité de la structure et sa pérennité.

- pour le secteur marchand, le potentiel est plus fortement lié à la capacité de La Réunion à maintenir son accueil touristique (qu'elle soit étrangère ou locale) et à développer la promotion des activités de nature proposées sur le département et leur encadrement.

• **Des conditions émises pour un développement de ces 2 secteurs**

Pour les deux secteurs, ce potentiel est néanmoins conditionné par le développement d'activités connexes aux pratiques des Sports de Nature. Ils constituent un gage de qualité de service.

- Au premier rang des préoccupations : la valorisation des sites, dans le domaine du maintien et la préservation directe des sites : image du site et sa sécurisation pour les personnes.

Les aménagements périphériques sont souvent mentionnés (aires de parking surveillées, aires de détente...). 25% de pratiquants interrogés estiment moyennement satisfaisants les aménagements de parking à l'abord des sites de pratique et 60% ne sont pas satisfaits des aménagements des points d'eau et sanitaires⁹.

- Au deuxième rang, la structuration d'une offre de prestations d'hébergement adaptée aux différents segments qui constituent le marché des Sports de Nature : 20% des pratiquants interrogés ont recours à une prestation d'hébergement dans le cadre de leur pratique d'activité de nature

- Au troisième rang, les prestations d'accueil/information sont souvent mises en avant pour mieux drainer et mieux orienter la clientèle potentielle.

3. Priorités d'action à développer pour favoriser le développement du secteur

Projet des structures	Total %
Diversification de l'offre	29
Communication, prospection	15
Création et développement de la structure	13
Diversification des lieux de pratique	11
Pas de projet précis cité	11
Formation de bénévoles et salariés	9
Développement d'actions d'insertion sociale	7
Démarche qualité	5
Création d'un syndicat	2
Aucun projet	13

Source : Enquête

La diversification de l'offre retenue comme axe stratégique majeur

La stratégie de diversification envisagée par les professionnels se décline selon trois axes principaux :

- couplage de leur activité actuelle avec un autre sport de nature,
- adaptation de la pratique (difficulté technique, risques) pour de nouveaux publics,
- évolution de leur prestation actuelle par l'intégration d'activités d'animation autour de la pratique sportive.

Aujourd'hui, l'offre réunionnaise permet de répondre à des désirs d'ordre sportif (compétition et perfectionnement), récréatif (baptême, loisirs, intégration du public sensible), social (convivialité, stage « incentive »¹⁰) ou culturel (découverte du patrimoine local et extérieur)¹¹.

Des dynamiques commerciales à travers la communication, prospection

Les professionnels insistent sur le renforcement de la promotion. Cela se traduit par une communication adaptée sur leur offre de prestation, mais aussi par le développement d'une logique prospective.

⁹ Source : étude CCEE - CURAPS (cf. p. 3)

¹⁰ Stage « Incentive » : stage de dépassement de soi

¹¹ Source : étude CCEE - CURAPS (cf. p. 3)

■ **Les priorités accordées en termes de développement**

La création ou le développement de la structure est citée dans 13% des réponses.

En général, les créations de structures correspondent à des évolutions en termes de statut d'emploi (travailleur indépendant qui opte pour la création de sa structure).

Le développement de la structure se combine surtout avec la diversification de l'offre.

4. **Freins et contraintes majeures du développement du secteur**

Dans ces dynamiques, les professionnels pointent un certain nombre de freins au développement de l'activité.

Appui - Promotion & accueil	26 %
Appui des communes	
Qualité coût de la communication	
Compétences des structures de soutien	
Réglementation & fiscalité	23 %
Expropriation et perte de sentiers	
Impôts et taxes	
Législation de certaines activités	
Ressources Humaines	21 %
Formation et compétences sur l'île	
Turn over du personnel	
Qualification du personnel	
Disponibilité des bénévoles	
Contrôle et "Travail marron"	
Investissement et fonctionnement	16 %
Coût du matériel	
Coût d'entretien matériel & lieu de pratique	
Absence d'habilitation	
Couverture assurance professionnelle	
Déplacements	14 %
Prix du billet d'avion	

Source : Enquête

Les entraves au développement de l'activité concernent trois grands domaines :

■ **L'appui promotion-accueil : point faible majeur pour le secteur**

L'appui au secteur, sa promotion et sa communication ne sont pas pleinement satisfaisants aujourd'hui. Ce point a été souligné par 26 % des professionnels. Ils mettent plus spécifiquement en avant une série de facteurs :

- **La perception d'un soutien modéré des communes pour certaines activités (les facteurs explicatifs étant variables en fonction des sports : dangerosité a priori, difficulté d'aménagement et entretien des sites, financements publics pour les associations)**

• **La qualité et le coût de la communication**

Une promotion institutionnelle de La Réunion qui n'intègre pas suffisamment la présentation des Sports de Nature dans son offre touristique.

Des événements qui pourraient rejaillir sur la notoriété du sport mais qui ne peuvent être que faiblement médiatisés en raison du coût. Des supports de communication de qualité qui exigent des budgets conséquents (frais de maquette, frais d'impression, diffusion).

• **L'accueil orientation**

Un manque de connaissances et de compétences, à l'égard des Sports de Nature, des professionnels dans les structures d'accueil de tourisme.

■ **La réglementation**

• **Niveau de qualification requis**

Le cadre légal et réglementaire pose des conditions de qualifications pour pouvoir accompagner ou encadrer la pratique d'un sport de nature :

La loi 84-610 du 16 juillet 1984 (modifiée par la loi du 1^{er} août 2003) relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives précise :

L. 363-1 du code de l'éducation

«*Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des*

dispositions des quatrième et cinquième alinéas, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification [...]

Lorsque l'activité mentionnée au premier alinéa s'exerce dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières, seule la détention d'un diplôme permet son exercice. Ce diplôme est délivré par le ministre chargé des sports dans le cadre d'une formation coordonnée par ses services et assurée par des établissements relevant de son contrôle pour les activités considérées.[...]

Le décret n° 2002-1269 du 18 octobre 2002 liste les activités physiques et sportives s'exerçant dans un environnement spécifique : plongée en scaphandre et en apnée, canoë-kayak pour ce qui concerne certains niveaux de pratique, voile au-delà de 200 miles nautiques d'un abri, canyoning, parachutisme, ski, alpinisme et activités assimilées, spéléologie, surf de mer, vol libre.

Les formations correspondant aux diplômes obligatoires pour enseigner, animer, entraîner ou encadrer contre rémunération ce type d'activité relèvent des établissements de la Jeunesse et des Sports. De même, le bénéfice de la VAE pour ces diplômes est soumis à des conditions particulières d'obtention. »

Le décret 93-1035 du 3 août 1993 est relatif au contrôle de l'enseignement contre rémunération des activités physiques et sportives.

L'arrêté du 22 juin 1998 est relatif aux règles techniques et de sécurité dans les établissements pour la pratique et l'enseignement des activités de plongée.

- **Accessibilité - usage des sites**

- **Sur le droit à la propriété,**

La question du libre accès au site soulève les problématiques des nuisances que peuvent générer des fréquentations trop importantes ou la responsabilité du propriétaire en cas d'aménagement défaillant du site.

Les conventionnements des sites menés par les fédérations sportives et le développement du Plan Départemental des Itinéraires Pour la Randonnée (PDIPR) jugulent en partie ces aléas.

- **Sur l'ordre et la sécurité publics¹²,**

Les maires et les préfets disposent d'un pouvoir de police qui leur donne compétence pour prendre, par voie d'arrêté, les mesures appropriées.

Dans ces domaines, certaines activités ont connu un renforcement des dispositions d'ordre public notamment le canyoning, le parapente.

- **Sur la protection de l'environnement et la protection des richesses naturelles.**

La recherche de conciliation entre les différents acteurs prévaut.

Les contraintes et les limitations aux Sports de Nature que pouvait engendrer la création d'un parc national, sont intégrées dans une réflexion d'aménagement, de valorisation et de promotion du territoire entendu comme un espace naturel, mais aussi économique, social et culturel.

■ **La fiscalité**

La fiscalité est identifiée comme un frein au développement de l'activité. Elle recouvre aussi bien la fiscalité directe que le coût des prélèvements sociaux (coût du travail) ; ce deuxième aspect pouvant influencer sur les perspectives d'embauche en contrats de travail de droit commun ou sur la pérennisation des emplois.

■ **Les ressources Humaines**

Les structures sont confrontées à une pratique de turn-over assez marquée pour certains sports. De ce fait, elles peuvent rencontrer des difficultés de recrutement pour faire face à des pointes d'activité.

Par ailleurs, la croissance ou le développement de l'activité ne signifie pas une relation systématique avec les perspectives de création de postes.

Deux tendances se dégagent :

- Pour les structures les plus petites, la réponse à l'activité se fera par une augmentation du volume d'heures de travail ou par le recours à des indépendants.

¹² Annexe : Dispositions applicables par activité- extrait du rapport CCI-Réunion Maison de la Montagne Oct 2003.

- Pour certains sports comme la voile, l'objectif n'est pas la création nette d'emplois mais la recherche de modalités pour favoriser des passerelles et des mobilités en termes de statuts.

Au vu des évolutions pressenties dans le domaine des Sports de Nature, les stratégies de positionnement des structures se déclinent en actions de développement de compétences. Celles-ci peuvent viser l'acquisition d'une qualification dans un autre sport de nature ou le développement de compétences dans des activités complémentaires venant enrichir l'offre de prestation.

B. CARACTERISATION DES FACTEURS D'INFLUENCE ET LEURS IMPACTS SUR LES 5 SPORTS DE NATURE PARTICULIERS

Pour les cinq Sports de Nature retenus pour une analyse approfondie (canyoning, parapente, randonnée pédestre, voile, VTT), les travaux des tables rondes croisés avec les résultats du diagnostic, mettent en exergue les principaux paramètres ayant un impact sur le développement des activités concernées.

1. Les 4 facteurs d'influence directement liés à l'activité

Facteurs d'influence	Impacts sur le développement des Sports de Nature
Evolution de la demande	Des pratiques sportives qui s'inscrivent de plus en plus dans une optique de sports de loisir/détente à dominante individuelle ou familiale. Recherche d'une pratique simple et ludique des sports nature... et autogérée. Ceci est à nuancer en fonction du degré d'équipement et de dangerosité de l'activité (certaines sont trop coûteuses ou exigent un encadrement)
Promotion / Valorisation	Une politique de promotion plus centrée sur l'environnement de La Réunion que sur la valorisation des Sports de Nature dans l'île et les possibilités offertes. Souhait des Très Petites Entreprises (TPE) de mutualiser les fonds pour mieux communiquer à l'extérieur. Un retrait de l'Education Nationale pour promouvoir auprès du public scolaire la découverte et la pratique des Sports de Nature
Impact de la réglementation : Site & activité	Une problématique commune mais qui se décline de manière plus ou moins accentuée en fonction des sports : - limitation aux sites dans le cadre de la protection des personnes (dangerosité) - cadre légal et réglementaire d'accessibilité à certains sites - des réglementations spécifiques pour l'encadrement et la pratique de certains Sports de Nature
Pression foncière	Urbanisation et politique d'aménagement du territoire réduisent les possibilités de maintenir certaines zones de pratiques et obligent à proposer des sites où peuvent se combiner différents sports avec des problèmes de sécurité pour les différents pratiquants (randonnées pédestre, VTT par exemple)

■ **Evolution de la demande sociale**

Les pratiques sportives et de loisirs inventent des nouveaux modes de fréquentation des sites naturels. Ces formes de fréquentation, en croissance constante, revêtent des aspects contradictoires, conjuguant :

- besoin d'autonomie et sécurité,
- qualité des milieux naturels et intensité de fréquentation.

« Autres traits de comportements, de fortes exigences des usagers et des pratiquants.

Ils revendiquent la diversité, la qualité et un certain « zapping » dans la demande sportive et culturelle »¹³.

Les nouvelles formes de pratiques sportives s'accompagnent d'une forte aspiration à la liberté, au ludique. Elles résistent souvent à l'idée d'activités encadrées tout en souhaitant des logiques d'accueil pour petits groupes inter-générationnels. Pour répondre à ces évolutions, la pluri-activité et la diversité des prestations tendent à se généraliser.

■ **Promotion/valorisation des Sports de Nature**

Deux aspects touchent la problématique de la promotion et de la valorisation des Sports de Nature à La Réunion.

• **Promotion de l'offre de prestation proposée sur le territoire réunionnais**

Si la richesse environnementale de La Réunion est mise en avant, la diversité de l'offre des Sports de Nature est insuffisamment promue.

« C'est généralement lorsque les touristes arrivent, qu'ils découvrent ce qu'il est possible de faire dans l'île ».

• **Insuffisante valorisation de la plus value de l'encadrement des Sports de Nature**

Les tendances sont à des pratiques libres et plus particulièrement pour des sports tels que randonnée pédestre ou VTT. Il est toutefois nécessaire d'améliorer l'information et la sécurité des pratiquants.

La sécurité relève à la fois d'une responsabilité publique et de la responsabilisation individuelle. Le balisage, la prévention du danger, les

règlements adaptés au plan local participent à cette double exigence.

De plus en plus, les fédérations sportives militent en faveur d'une meilleure information à la mise en place de règles respectées par tous.

Elles cherchent également à mieux accueillir les pratiquants « libres » au sein de leurs structures, notamment afin de conforter leur raison d'être au plan de la gestion et du développement de leur discipline, conformément à leur mission d'intérêt général. Elles interviennent pour endiguer l'évolution de certaines formes de pratique jugées parfois trop individualistes, de nature à produire des effets négatifs au regard des principes de sécurité. Les fédérations sportives impliquées dans le développement des Sports de Nature (canoë-kayak, randonnée pédestre, cyclotourisme, vol libre, voile, ...) cherchent à établir des règles techniques adaptées favorisant leur essor.

Les professionnels s'inscrivent dans ces nouvelles tendances. Ils ont la volonté de faciliter l'accès à un sport de nature, tout en garantissant un niveau élevé de sécurité, en incitant au respect des espaces et sites naturels fréquentés.

Dans ce contexte, ils doivent proposer des prestations offrant une valeur ajoutée significative pour le client.

■ **Réglementation**

La réglementation est à appréhender sous un angle double : d'une part le dispositif juridique posant des modalités pour l'encadrement d'un sport de nature, d'autre part le cadre des dispositions relatives à l'accès à certains sites (réglementation concernant la sécurité des personnes ; réglementation relative aux zones de protection des écosystèmes).

• **Réglementation des pratiques**

Les pratiques dites libres de certains Sports de Nature peuvent générer diverses problématiques. Celle de la gestion des risques est prégnante.

Certains considèrent que la pratique libre, inorganisée de certaines activités sportives de nature est source de dangers et de dégradations. Autant de phénomènes qui devraient inciter l'autorité

¹³ Source : étude CCEE - CURAPS (cf. p. 3)

publique à limiter, à contrôler et même parfois à interdire ces pratiques dès lors que des atteintes sont portées à l'intégrité des individus et à la conservation du patrimoine naturel.

• **Limitation à l'accès des sites pour les pratiques des Sports de Nature**

Le développement des sites protégés : Parc National des Hauts, réserve naturelle marine représentent autant de projets qui posent interrogation pour les professionnels dans les modalités et les possibilités d'exercice des activités.

La Réunion est une terre jeune. Sa fragilité tant du point de vue géologique que biologique (fragilité des sols, faune et flore) permet d'envisager sa valorisation dans le cadre d'un développement durable. Même si l'heure est à la concertation et à la négociation entre les différents partenaires, la perspective de restriction d'accès à un certain nombre de

sites où une limitation en termes de fréquentation est exprimée.

■ **Pression foncière**

Limité par son cadre insulaire, le territoire de La Réunion doit faire face aux enjeux de la pression démographique et de l'aménagement du territoire.

D'importants projets sont en cours de réalisation pour répondre aux besoins de la population (route des Tamarins, basculement des eaux) pouvant limiter les lieux actuels de pratique des Sports de Nature.

De ce fait, la possibilité de diversifier ou de spécialiser ces lieux (notamment pour les activités terre - randonnée pédestre- VTT) reste limitée.

2. Les facteurs d'influence en lien avec les acteurs ressources

Les étapes de la décentralisation (1982-1983 et 2003), les évolutions législatives de la dernière décennie renforcent les domaines de compétences des collectivités territoriales en matière d'aménagement du territoire et d'interventions économiques et sociales.

Les Sports de Nature sont plus fortement intégrés dans les politiques des territoires et de développement durable, les professionnels sont plus fortement interpellés et mobilisés dans les différentes phases des projets.

Facteurs d'influence	Impacts sur le développement des Sports de Nature
Impact des politiques publiques	<p>Des politiques publiques qui intègrent le développement des Sports de Nature dans leurs stratégies :</p> <p>Etat : Promotion des Sports de Nature à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Education Nationale, ONF</p> <p>Région : Les Sports de Nature intégrés dans l'approche du développement durable (agenda 21 - Ile de La Réunion), l'intégralité possible du potentiel des Sports de Nature dans le schéma directeur de la promotion touristique</p> <p>Département : Pilote dans la définition du PDIPR</p> <p>Communautés d'agglomération : Définition d'une politique sportive. Implication des projets d'installations sportives à vocation communautaire</p> <p>Communes : Souvent en retrait pour impulser et favoriser le développement des Sports de Nature sur leur territoire.</p> <p>Un cloisonnement et un manque de visibilité des différents niveaux d'intervention.</p>
Dynamiques partenariales	<p>Rôle fédérateur des ligues : Avec pour certains Sports de Nature des concertations entre ligues pour définir des lignes communes en matière de positionnement</p> <p>Structuration progressive de réseaux professionnels : Création de syndicats professionnels pour défendre des intérêts communs.</p> <p>Rôle de pilote et de coordonnateur reconnu à la Maison de la Montagne pour inscrire les sports de loisirs dans une approche plus intégrée.</p> <p>Une mobilisation et une concertation des professionnels dans le cadre du projet de création du Parc National des Hauts.</p>

a) Impacts des politiques publiques

A des degrés variables, les collectivités territoriales s'appliquent à intégrer et à promouvoir les Sports de Nature dans des politiques ou des stratégies plus globales.

■ **Région Réunion : une valorisation possible des Sports de Nature par l'approche du développement durable**

Les orientations de la Région Réunion en matière de développement durable constituent un socle de référence pouvant faire évoluer le contenu des emplois actuels et les compétences à mettre en œuvre.

Le rôle que peuvent jouer les professionnels des sports en matière de découverte, d'éducation, de responsabilité, du respect des milieux naturels et des règles de sécurité, constitue un des nouveaux volets de l'approche de la pratique, qu'elle soit dans une optique de loisirs ou sportives.

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, un des objectifs est de permettre à des professionnels d'inscrire dans leur activité, une dimension d'information, de sensibilisation des citoyens.

« Le but est de permettre une évolution des métiers avec l'intégration de la dimension du développement durable dans l'activité des professionnels. Plus que des nouveaux métiers, l'enjeu est de promouvoir de nouvelles fonctions, de nouvelles compétences. »¹⁴

La promotion des sites de pratique, des aménagements périphériques (zones d'accès, zone de stationnement, aires de repos, sanitaires..) est aussi envisagée¹⁵ par leur valorisation et leur entretien. L'objectif est de créer des emplois visant à maintenir la propreté, l'attractivité des zones tout en sensibilisant les pratiquants à des gestes éco-citoyens. A terme, la diminution des coûts d'entretien et de nettoyage est soumise à une responsabilisation individuelle et collective plus forte.

De même, l'animation à la découverte de la nature et sensibilisation aux patrimoines est appréhendée comme un vecteur de création d'emplois.

L'objectif est d'apporter une plus-value aux professionnels en proposant des actions de formation « de qualité et validée » pour permettre une adaptation en fonction des publics visés.

L'enjeu est de promouvoir une réelle filière des métiers d'accompagnement à la découverte. Sa structuration constitue, à terme, un gage de compétitivité sur le marché du tourisme vert.

■ **La dynamique du Département Réunion dans l'aménagement et la conservation des sites**

L'implication et la contribution de la collectivité se manifestent essentiellement sur la valorisation des sites. Le PDIPR, la réserve naturelle marine sont des projets qui renforcent les possibilités de pratiques sportives de nature.

■ **L'impulsion des politiques des communautés d'agglomération réunionnaises pour favoriser le développement des Sports de Nature**

Le nouveau cadre de référence des communautés d'agglomération leur délègue compétences en matière de gestion des équipements sportifs communautaires.

De nouvelles orientations sont aujourd'hui en voie d'émergence pour définir des projets sportifs communautaires.

Ceux-ci s'inscrivent généralement dans des politiques sectorielles élaborées en complémentarité (aménagement du territoire, développement économique).

A La Réunion, les communautés d'agglomération sont d'ores et déjà parties prenantes dans l'aménagement des sites et leurs équipements, pour la pratique de Sports de Nature.

Sera cité à titre d'exemple : le projet de la CINOR pour la valorisation et l'aménagement du parc du Colorado et le sentier littoral nord.

Il est à considérer que dans un avenir proche, les communautés d'agglomération seront amenées à jouer un rôle prépondérant dans ce domaine.

■ **Un engagement variable des communes**

De par leurs caractéristiques, la majorité des Sports de Nature est perçue comme étant potentiellement des activités à risques. De ce fait, les collectivités territoriales sont moins enclines à favoriser leur promotion et leur développement.

En cas de danger ou d'accident, la perspective de

¹⁴ Agenda 21 - Ile de La Réunion octobre 2003 p. 26

¹⁵ Agenda 21- p. 29

l'engagement de la responsabilité de la collectivité et des élus ne facilite pas leur implication.

En fonction des orientations de la collectivité, certains Sports de Nature bénéficient du soutien des communes soit parce qu'ils contribuent au développement des politiques sociales (logique de socialisation par la pratique sportive), soit parce qu'ils constituent un des pans de la politique de valorisation / promotion de la politique économique et touristique.

b) Dynamique partenariale

Tant au niveau des institutions qu'au niveau des professionnels, des dynamiques de concertation et de stratégies collectives sont en émergence.

■ **Les CDESI : instance et outil de concertation locale**

Pour permettre la conciliation d'intérêts parfois divergents, voire a priori contradictoires, le législateur a proposé - sur initiative du Ministère des Sports et en collaboration privilégiée avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable - la mise en place des Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires relatifs aux Sports de Nature¹⁶ (CDESI).

Les CDESI, instances consultatives sont pensées comme un outil de concertation locale pour l'organisation des activités physiques et sportives de nature.

« Composée de manière équilibrée et placée auprès du Président du Conseil général, la CDESI constituera dans chaque département un lieu d'échanges et de négociations. Cette commission aura pour mission de préparer l'organisation de pratiques raisonnées et responsables et de proposer une planification des espaces. En promouvant des chartes de bons comportements, la commission sera aussi une force de sensibilisation au respect de l'environnement et des ressources naturelles, à l'attention des autres usagers de la nature. »

Ainsi, la création d'une CDESI dans chaque département participera à un mode de développement responsable et solidaire que les collectivités locales auront à impulser et soutenir.

■ **Une organisation nouvelle des professionnels des Sports de Nature**

La branche d'activité du sport, tout comme les professionnels au niveau local, se structure face à la professionnalisation du secteur.

• **Au niveau de la branche**

A ce jour, seules trois conventions sont recensées dans le secteur du sport dont deux concernent directement des Sports de Nature :

- La convention collective nationale du personnel des centres équestres du 11 juillet 1975.
- La convention collective nationale du golf signée le 5 avril 1995 (activité de nature non retenue pour l'étude).

Depuis quelques années, un projet de convention collective du sport est en préparation. Il a pour objet principal de favoriser une adaptabilité de la législation du travail répondant aux besoins et spécificités du secteur.

Cette prochaine convention collective s'appliquera aux employeurs dont l'activité principale relève de quatre domaines :

- Organisation, gestion et encadrement des activités sportives. Sont principalement concernées les associations sportives, et les organisations de mouvements sportifs (clubs, fédérations, comités régionaux et départementaux),
- Gestion d'installation et d'équipements sportifs,
- Enseignement et formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport,
- Promotion et organisation de manifestations sportives.

• **Au niveau local**

Le regroupement des professionnels des Sports de Nature au sein du Syndicat Professionnel Régional des Animateurs de Loisirs (SYPRAL) tend à renforcer l'unité dans les différentes activités et à construire un consensus pour des positions communes. Si les syndicats professionnels jouent un rôle majeur dans la défense des intérêts des catégories, ils contribuent aussi à favoriser une évolution des pratiques et des modalités d'intervention.

¹⁶ CDESI : créées par la Loi sport de juillet 2000 (art. 50-2)

La recherche de synergies entre les différents acteurs de promotion de l'île de La Réunion, qu'ils soient institutionnels ou partenaires économiques, tend à donner une plus grande visibilité de l'offre proposée à La Réunion.

Certaines disciplines sont représentées localement par des syndicats : Syndicat National des Accompagnateurs de Moyenne Montagne (SNAMM), l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée (ANMP)...

A La Réunion, le développement des Sports de Nature et des activités touristiques induites sont des enjeux importants.

Les perspectives sont de plus en plus intégrées dans des projets de promotion et de valorisation globale. Elles dépassent une réflexion uniquement centrée sur la pratique sportive.

Au regard de ces tendances, seront envisagées dans la partie suivante, les évolutions sur les emplois et les compétences de ce secteur.



V. DYNAMIQUE EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Cette partie présentera les mutations et les tendances qui caractérisent les stratégies des ressources humaines sur le secteur, pour aborder ensuite l'évolution des compétences pour cinq Sports de Nature.

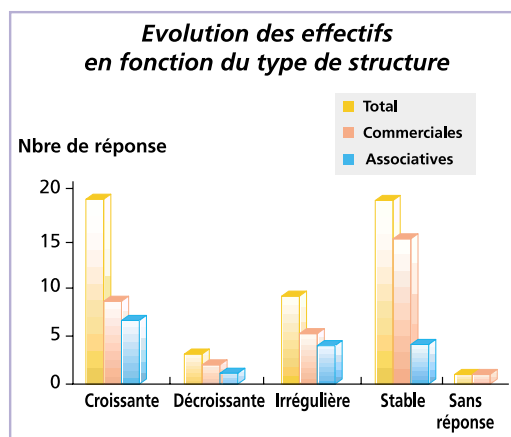
A. STRATÉGIES DE RESSOURCES HUMAINES

Pour répondre à l'essor et à la diversification des Sports de Nature à La Réunion, les professionnels ont recruté au cours des cinq dernières années. Actuellement, les perspectives s'inscrivent davantage dans la pérennisation de certaines formes d'emploi et dans le renforcement des compétences.

1. Traits caractéristiques du développement des ressources humaines

• Evolution des effectifs au cours des cinq dernières années

Sur la période 1998-2003, le secteur a recruté des professionnels dans différents domaines. 40% des structures ont connu, sur cette période, une croissance de leur effectif. Cependant pour 16% d'entre elles, les évolutions ont été irrégulières.



Source : Enquête

• Impacts limités des dispositifs publics (ARTT et LOOM) dans la création d'emplois

Les retours d'enquête mettent en évidence le faible impact des dispositifs publics en matière de création d'emploi. Le dispositif lié à l'Aména-

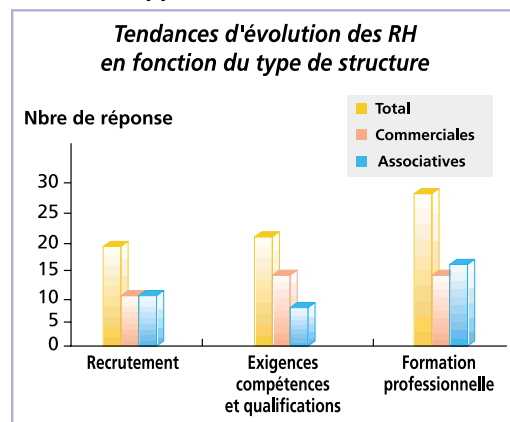
gement de la Réduction du Temps de Travail (ARTT) n'a que très faiblement joué sur la création d'emploi. De même, les dispositions de la Loi d'Orientation pour l'Outre Mer (LOOM) ne sont que faiblement évoquées comme génératrices d'une dynamique de l'emploi.

Pour ces deux dispositifs publics mais plus fortement exprimé pour la LOOM, le manque de temps pour s'informer ou remplir les dossiers, pour recueillir les informations nécessaires, le manque de visibilité dans la gestion de la structure sont autant de raisons possibles pouvant expliquer ce faible impact.

Pour le secteur associatif, le dispositif « employeure » en 1998 a permis une impulsion pour de nouveaux contrats. Certaines associations se sont néanmoins trouvées confrontées à la problématique du financement de ces postes au terme des cinq années.

La prolongation accordée permet de maintenir les effectifs. Certaines structures s'engagent dans des évolutions des formes contractuelles sous condition d'acquisition d'un niveau de qualification des titulaires.

■ Les priorités et orientations définies par les professionnels en matière de développement des RH



Source : Enquête

Un tassement des recrutements mais des enjeux affirmés en matière de développement des compétences

Si les perspectives de recrutements dans les cinq prochaines années ne représentent que 10% des réponses exprimées, la priorité est donnée pour la période à venir au renforcement des compétences et à la formation professionnelle.

Pour 23% des professionnels, ce sont les deux axes qui se dégagent en terme de stratégie de gestion des ressources humaines.

Pour les professionnels inscrivant la formation comme une priorité :

- 37% d'entre eux considèrent que l'accent doit être mis sur les formations diplômantes
- 65% d'entre eux considèrent la formation comme une modalité pour le renforcement des connaissances et des pratiques professionnelles (formation qualifiante).

Les grandes orientations en matière de politique et de gestion des Ressources Humaines du secteur sont ici retranscrites. Quelques nuances et particularités s'imposent tout de même en fonction des disciplines.

2. Perspectives différenciées en fonction des trois domaines

Avertissement aux lecteurs :

Les résultats suivants proviennent principalement des tables rondes menées en février 2004. La représentativité des analyses qui vont suivre, est à mettre au regard du nombre de professionnels et de représentants associatifs présents (cf. p. 11)

■ **Domaine TERRE**

La randonnée pédestre et le VTT sont les deux Sports de Nature du domaine Terre ayant fait l'objet d'une analyse avec les groupes prospectifs.

• **Randonnée pédestre**

La randonnée pédestre est l'activité de nature la plus pratiquée à La Réunion. L'île est renommée pour ses nombreux sentiers et ses paysages.

Si cela crée une dynamique associative (nombreux clubs de randonnée) et touristique (touristes randonneurs), les acteurs du secteur marchand rencontrent des difficultés face à l'évolution de la randonnée dite libre ou sans encadrement.

Forces & potentiels

L'île est un véritable "spot" mondial pour cette activité

- Une culture locale de "la marche" favorisant le développement de l'activité randonnée
- Une dynamique locale autour de son développement : collectivités territoriales, institutions du tourisme
- Une communication externe : le grand raid
- Son coût et son attractivité : un sport accessible à tous et populaire
- Des concepts nouveaux en émergence : exemple des "guides peï"
"Leur diplôme est l'équivalent d'un BAPAAT, or ils se sont tous mis en indépendants, beaucoup ne travaillent plus aujourd'hui, ils auraient pu intégrer une structure ayant un BE"
- Nombre et diversité des sentiers
- Gestion efficace et régulière des sentiers
"les associations sont des relais de l'ONF"
- Un nombre de pratiquants important : locaux et touristes
- Des formations Accompagnateur en Moyenne Montagne (AMM) et des professionnels diplômés
- Un espace associatif important

Contraintes & limites

- Une offre très importante par rapport à la demande
- Des contrôles insuffisants au regard de la souscription à une assurance professionnelle : concurrence déloyale
- Une activité qui peut se pratiquer sans encadrement
"le métier d'accompagnateur est mal connu et pas assez reconnu"
- une contrainte de la saisonnalité
"on ne peut rien vendre d'octobre à décembre en raison de la fermeture des gîtes"
- L'accueil dans les gîtes : difficile accès aux groupes
- Le bénévolat et son irrégularité :
"ils jonglent avec leurs disponibilités"



• VTT

Le VTT est une activité en pleine émergence à La Réunion où le cyclisme est déjà très présent. Un indicateur de son essor : la croissance importante des ventes de Vélo Tout Terrain (VTT), ces dernières années.

Face à cette forte évolution, l'île n'est pas encore aménagée pour accueillir les « vttistes » de loisirs. Les pistes existantes sont nombreuses, mais peu d'entre elles sont réellement exploitées et donc entretenues.

L'activité VTT est jeune à La Réunion ce qui peut rendre son développement plus fragile au regard des projets d'aménagement en cours.

Forces & potentiels

- Une activité qui correspond aux différents visages de La Réunion : découverte, loisirs, sports extrêmes
"la pratique loisirs n'est pas suffisamment favorisée "
- L'étendue des pistes VTT (Est et Ouest)
"10 stations de VTT, mais déséquilibre de fréquentation pour des saisons climatiques et de proximité touristique"
- Un salarié de la Maison de la Montagne, chargé de l'entretien des pistes et du repérage
"les pistes de compétitions sont celles utilisées en permanence car libre d'accès, elles sont les plus entretenues"
- La jeunesse de l'activité sur l'île : en fort développement
"aucune information sur l'ampleur du développement du VTT, seul indicateur : la vente des VTT"
- Des événements importants (Mégavalanche)
"pas assez de promotion des stations de l'Est"
- Une procédure souple pour fonder un club VTT / club de cyclisme sur route ou BMX

Contraintes & limites

- La jeunesse de l'activité sur l'île
- La difficulté à valider de nouvelles pistes et à entretenir les pistes existantes
"gros problème au niveau foncier pour développer un vivier de pistes potentielles"
- La mauvaise image de marque du VTT : dégradation par les passages
"les institutionnels ont plutôt une bonne image du VTT : non polluant, pas de bruit, peu de dégradation, contrairement à ce que pensent les professionnels"
- L'irrégularité de l'activité liée aux conditions climatiques
- L'absence de compétition haut niveau à La Réunion : obligation de se rendre en Métropole pour continuer à progresser
"l'absence de compétition de haut niveau n'empêche pas l'activité de se développer"
- Peu d'interlocuteurs publics selon les professionnels
"méconnaissance des institutionnels à l'égard des Sports de Nature"
- Des incertitudes quant au Parc National des Hauts (PNH) et à ses impacts sur l'activité
"le PNH crée toujours des incertitudes mais il n'y a plus de crainte ou de rejet du PNH"



■ **Domaine MER**

La mer est un domaine faiblement approprié par la population réunionnaise.

• **Voile**

La promotion des activités de plaisance et de ses dérivés s'inscrit dans la valorisation du littoral réunionnais. A ce titre, une volonté politique forte et un engagement des collectivités territoriales s'associent pour accorder une place à la voile. L'enjeu est de tourner davantage la population locale vers la mer et ses activités. A cela s'ajoute l'effort fait auprès du jeune public dans le cadre des activités sportives et scolaires. Néanmoins, la structuration des centres est encore fragile. Sous statut associatif, la plupart des structures dépendent des subventions publiques.

Les difficultés de transport et leurs coûts ne facilitent pas l'accès de la population des Hauts à cette activité.

Forces & potentiels

- Volonté politique et institutionnelle de permettre à la population d'accéder à la mer et aux activités afférentes
- Les projets de Ports de plaisance et de développement de la côte à La Réunion
"il faut voir ce qu'il sera fait de ces ports, y aura-t-il une place pour l'habitacle ?"
- Le passage d'une flotte de propriétaires à une flotte collective
"pour le moment l'habitacle est une flotte de propriétaires, la ligue cherche à développer une flotte collective, mais sportive"
- Divers lieux de pratique : plans d'eau et Océan Indien
- Une demande qui ne cesse de progresser : public scolaire notamment
- Politique de promotion de la voile : projets individuels (Tour Océan Indien, Tour de La Réunion)
"il n'y a pas assez de raisons pour sortir son voilier actuellement, la ligue souhaite remotiver les propriétaires autour d'événements"

Contraintes & limites

- Forte dépendance des structures aux subventions publiques : le coût du matériel / durée de vie
➔ un nécessaire appui auprès des associations pour les investissements et le fonctionnement
- Une zone de pratique limitée (Ouest et Sud)
- Un rythme de travail saisonnier (hors saison pendant les vacances scolaires)
À nuancer selon les clubs
"il n'y a pas de saison, on travaille 10 mois dans l'année, le matériel vieillit plus vite"
- Difficultés à attirer la population des Hauts : isolement, difficultés de transport du public scolaire
"le transport coûte 2 fois plus cher qu'une séance"



■ **Domaine AIR**

• **Parapente**

Bénéficiant d'une forte attractivité auprès de la population locale et des touristes, l'essor bénéficie tant au secteur marchand qu'à l'associatif. Les récentes manifestations internationales organisées à La Réunion contribuent à renforcer cette assise. Les prestations pour la pratique débutante (baptême) sont principalement concentrées dans l'Ouest (Saint Leu). Ce site offre des conditions climatiques et aérologiques idéales, une valeur ajoutée commerciale forte (survol du lagon). Néanmoins, cette concentration fragilise l'activité. Le risque de fermeture du site principal d'atterrissage et les conséquences éventuelles avancées par les professionnels en sont une illustration. La fidélisation des clients et le développement des écoles pour la formation de pilotes plus expérimentés sont des projets difficiles à concrétiser.

Forces & potentiels

- L'île permet une pratique de l'activité sur toute l'année (aérologie, relief...) pour différents niveaux de pratique
- Le site de Saint-Leu est particulièrement adapté pour une clientèle de nouveaux pratiquants (pratique sur nombre important de jours/an, proximité de la clientèle, visuel du lagon...)
- L'organisation de compétition de niveau national et international
"on peut encore développer l'événementiel à La Réunion"
- La fréquentation des sites
"nous sommes loin de la saturation depuis l'aménagement du 800 et la surfréquentation peut se gérer en parapente"
- Les projets de développement du parapente dans le Sud
"le sud ne peut accueillir que des pilotes formés, les conditions climatiques sont moins favorables au bi-place et à l'enseignement"

Contraintes & limites

- Une fidélisation faible des clients
"le baptême est un produit attractif mais pas de fidélisation, 5 % des clients continuent ensuite"
- Une centralisation géographique de la pratique de l'activité
"St-Paul, St-Denis, l'Est, pourraient être des zones de vol mieux exploitées"
- La menace sur le site d'atterrissage principal (Ferme Corail)
"il conditionne l'existence des structures commerciales"
- La menace sur le financement de l'emploi de cadre technique, salarié de la ligue
"ce poste est menacé, cela conditionne la vie associative et son développement"
- Activité trop récente pour disposer d'un pôle espoir à La Réunion
"la ligue vient de créer une équipe de ligue"



■ **Domaine AQUA-TERRESTRE**

• **Canyoning**

La Réunion est connue mondialement par les passionnés de canyoning.

L'île se caractérise par la diversité importante des canyons accessibles et équipés :

- un cadre minéral à Cilaos, aquatique à Salazie ou végétal dans les Plaines, les trois types de canyons sont représentés ;
- Fleur Jaune et Gobert à Cilaos pour le public débutant ou le Trou de Fer pour les plus avertis, tous les niveaux de pratique sont possibles
- Canyons de saison sèche (Fleur Jaune, Trou Blanc) ou de saison des pluies (Gobert, Coin), permettent une pratique sur toute l'année.

Néanmoins, la jeunesse de l'activité à La Réunion, le faible engagement des acteurs publics, une réglementation d'accès aux sites très stricte, peuvent limiter son développement. Le projet du Parc National des Hauts intéresse autant qu'il inquiète les professionnels du canyoning.

Forces & potentiels

- La Réunion est un spot mondial pour le canyoning, connu et reconnu (moins pour l'escalade)
- Une pratique de plus en plus possible toute l'année grâce à l'ouverture de nouveaux canyons
- Des sites de pratique nombreux et de tous niveaux
- Une volonté de concertation professionnelle *"le syral permet de présenter une voix unique des professionnels par rapport au projet de Parc National des Hauts"*



Contraintes & limites

- Difficulté pour les professionnels dans la couverture des risques professionnels (situation spécifique de La Réunion en matière d'assurance)
"si on réglait les problèmes d'assurance, le nombre de travailleurs indépendants se réduirait et augmenterait celui des salariés"
- Une réglementation de plus en plus contraignante / principe de libre accès au milieu
- La superposition d'acteurs à mobiliser pour développer les sites
"d'autre part, il y a un fort turn over dans les institutions incompatible avec le temps que demande une négociation de convention"
- L'entretien et l'équipement des canyons, pris en charge par les professionnels
"avant de chercher à augmenter le nombre de professionnels, il faut équiper de nouveaux canyons pour éviter la saturation"
- Des pratiques d'encadrement de groupe ne respectant pas les conditions réglementaires (même si de plus en plus marginal)
- Une activité trop peu connue et représentée au sein des institutions en charge du développement du tourisme
"il n'y a pas un chef d'orchestre qui se positionne sur le plein air"
- Le Parc National des Hauts : impact sur le libre accès au milieu ?
"craintes de ne plus pouvoir ouvrir de nouveaux canyons"

3. Impacts de la pluri-activité sur le contenu des emplois et sur le développement des compétences

Même si le secteur des loisirs récréatifs représente des opportunités intéressantes, il est difficile aujourd'hui de les évaluer avec précision. Ces opportunités exigeront à terme des renforcements de qualification ou des évolutions des sphères de compétence.

En émergence, la pluri-activité constitue une des modalités de complémentarité forte pour assurer la rentabilité de l'activité. Les stratégies se déclinent en deux composantes.

La première est une combinaison « sport de nature et activité animation de découverte », la seconde est le « mix » prestation sportive et hébergement.

■ *La pluri-activité : sport de nature et animation de découverte*

Même si elles ne sont pas clairement identifiées en tant que telles, les prestations proposées recouvrent une sensibilisation et une découverte du milieu, qu'il soit naturel ou culturel, et répondent aux attentes des pratiquants. Ceux-ci recherchent avant tout « la découverte du milieu en relation avec une nouvelle sensibilité aux territoires, au patrimoine et à l'environnement, dans un contexte très sécuritaire »¹⁸

En effet, la pratique d'une activité physique, en contact avec un milieu spécifique (naturel ou culturel), conjuguée à la passion des prestataires, permettent d'aborder la composante « découverte ». C'est plus par la description de la pratique, des motivations ou des centres d'intérêt des professionnels, que cette dimension du métier est perçue. Cette dernière intègre la combinaison d'approches touristique, éducative et de loisirs. Elle prend en compte les préoccupations liées aux territoires ainsi que la place des populations locales dans la construction de l'offre.

Le développement de cette combinaison donne émergence à une nouvelle catégorie d'emploi : les guides patrimoniaux¹⁹.

« Sont qualifiés de guides patrimoniaux tous ceux qui ont pour vocation la découverte du patrimoine naturel et/ou culturel » à savoir :

- Guide de haute montagne
- Accompagnateur de moyenne montagne
- Guide interprète régional
- Guide Patrimoine Environnement de l'île (guide PEI)

Cette catégorie peut s'appuyer à terme sur le développement du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) non motorisées. Ce plan vise à favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par le développement de la randonnée (pédestre ou en VTT).

Certaines manifestations sportives à caractère événementiel et promotionnel autour des richesses du patrimoine (naturel, culturel) valorisent cette approche. On citera à titre d'exemple, la dernière édition de « Rando-Métisse » qui développe pleinement ce concept. Les points d'étape constituent des temps privilégiés de découverte (présentation sur le milieu naturel, festif avec la gastronomie réunionnaise, culturel patrimoine...).

■ *La pluri-activité : activité de pleine nature et hébergement*

Une offre de service qui commence à se structurer en matière d'hébergement.

« Il apparaît que l'offre de services locale commence tout juste à se développer. La Région Réunion travaille ainsi à l'élaboration d'une stratégie de développement associant l'Etat, les collectivités locales, les organisations professionnelles, l'ensemble des acteurs du tourisme et les centres de formation, etc. La coordination des acteurs de la branche est donc à l'état embryonnaire. »

- Les professionnels ont peu de vision commune de ce que pourrait être l'avenir de La Réunion. À quelques exceptions, chacun voit les évolutions dans les limites du segment de marché sur lequel il se positionne.

¹⁸ Source : étude CCEE - CURAPS (cf. p. 3)

¹⁹ Projet de Parc National des Hauts de La Réunion vu par les prestataires de découverte d'activité Maison de la Montagne - 2001 p. 13

- En conséquence, on relève très peu d'initiatives contribuant à la structuration de l'offre d'hébergement. Au nombre de celles-ci, on peut faire état des éléments suivants :
 - les Villages Créoles qui constituent l'une des rares démarches de produit touristique existant à ce jour,
 - la mise en place du label Réunion Qualité Tourisme.

De l'avis général, la qualité des prestations offertes par les opérateurs locaux demeure inégale.

L'appui financier des collectivités locales (Département, Communes) pour la valorisation et la réhabilitation de l'habitat créole contribue à la croissance et à la diversification des prestations d'accueil (gîtes ruraux, chambres et tables d'hôtes).

A travers ces prestations d'hébergement, les professionnels des Sports de Nature peuvent trouver des alternatives pour fiabiliser leur cœur d'activité. Cette tendance s'observe pour la randonnée pédestre : encadrement/accompagnement et accueil en gîtes de montagne.

Pour les accompagnateurs de moyenne montagne, c'est une stratégie possible de reconversion professionnelle en raison de leur moyenne d'âge (départ à la retraite).

Pour faire face à cette évolution de la demande, des accords commerciaux sont négociés en vue de proposer des formules d'accueil, en réponse à des attentes de découverte de la ruralité.



B. CARACTERISATION DES SCENARII POUR 5 SPORTS DE NATURE PARTICULIERS

Avertissement aux lecteurs :

Les résultats suivants proviennent principalement des tables rondes menées en février 2004. La représentativité des analyses qui vont suivre, est à mettre au regard du nombre de professionnels et de représentants associatifs présents (cf. p. 11)

Les groupes prospectifs, animés sous forme de table ronde, ont réuni des professionnels, des représentants des ligues et des institutions impliquées dans la promotion et le développement des Sports de Nature.

Les tendances globales dégagées lors de l'enquête et des entretiens approfondis trouvent ici leur prolongement ou leur mise en confrontation avec les données et les caractéristiques de chacun des sports.

Préalablement, il convient de préciser le cadre d'investigation.

Le travail avec les groupes prospectifs porte principalement sur la création d'emplois primaires. Même si l'analyse des emplois secondaires renvoie à des études sectorielles plus spécifiques, certaines niches ont été repérées.

• Les emplois primaires

Ils correspondent aux personnes affectées aux biens et services directement utilisés par les pratiquants d'un sport de nature.

Ils se répartissent en emplois directs résultant d'activités sportives (encadrement sportif, animation, entretien des équipements) et en emplois indirects résultant des activités du tourisme de sport de nature (hébergement, certains transports, restauration).

• Les emplois secondaires

Ils correspondent à des activités non sportives et non touristiques, mais productrices de biens et services consommés par les pratiquants.

Ils couvrent les emplois induits en amont. C'est-à-dire l'ensemble des emplois résultant de la production de biens et services utilisés sous forme de consommation intermédiaire ou de biens capitaux, pour la réalisation de prestations touristiques et/ou sportives (les emplois dans les organismes de formation ou d'études spécialisées dans le tourisme relèvent de cette catégorie).

Les emplois induits en aval intègrent l'ensemble des emplois résultant de la production des biens et services utilisés par les personnes qui tirent leurs revenus du tourisme ; les emplois non touristiques (commerces, autres services, personnel d'entretien et autres dans les stations touristiques) relèvent de cette catégorie.

1. Tendances et perspectives par domaine

■ **Domaine TERRE**

Deux activités du domaine Terre ont été étudiées : la randonnée pédestre et le VTT.

• **Scénario de développement - Randonnée pédestre**

Face à la réduction régulière du budget de l'ONF destiné à l'entretien des pistes, les professionnels souhaitent avant tout maintenir un réseau de sentiers à son niveau actuel. Celui-ci est le plus important des régions françaises.

La faible évolution de la fréquentation touristique, le développement de la vente et promotion de la randonnée « libre » sont à l'origine du scepticisme des professionnels. Certains songent à développer de nouveaux produits pour promouvoir davantage la randonnée accompagnée.

- **Impact sur la création d'emplois pour la randonnée pédestre**

Les structures associatives sont particulièrement représentées (soit sous forme de club ou par rattachement à des Comités d'entreprise). Le fonctionnement repose essentiellement sur le bénévolat. De ce fait, cette activité « n'a peut être pas de retombées directes sur l'emploi (du monde associatif), mais elle est à l'origine de beaucoup d'emplois indirects : hébergement, transport, restauration ».

Il en est de même pour le secteur commercial, les activités des professionnels de la randonnée s'élargissent vers des prestations d'hébergement ou de restauration.

De plus, l'emploi d'AMM est en évolution. La vente de randonnées auto-gérées par les structures d'accueil touristique prend le dessus sur la randonnée accompagnée : « les professionnels sont victimes de la clientèle française qui n'a pas besoin d'être rassurée, les gens se sentent en sécurité à La Réunion ». En réponse à cette évolution, la tendance chez les professionnels est aujourd'hui de plus valoriser leur compétence d'organisateur que d'accompagnateur. Tout en proposant aux pratiquants des prestations qui favorisent une « auto-gestion » partielle ou totale de leur randonnée, ils apportent une assistance professionnelle et sensibilisent les pratiquants sur les risques de la randonnée libre.

Conjointement, une forte attractivité pour des randonnées thématiques — liées à la découverte du patrimoine et de la culture locale — fait apparaître la nécessité de développer et promouvoir ce type de prestation.

Les prestations dites « packages » se multiplient. Elles répondent à une demande de diversité et de découverte et exigent de la part des professionnels, l'acquisition de nouvelles qualifications, l'adjonction de nouvelles compétences, la négociation d'accords avec d'autres structures de plein air.

En conclusion selon les professionnels : croissance moyenne de l'activité et peu de création d'emplois primaires (entre 3 et 5) d'ici 5 ans :

- **Maintien du nombre d'emplois d'encadrement, liés au vieillissement d'une partie de la population professionnelle**
- **Emplois pour la conservation et l'entretien des sentiers**
- **Emplois liés à la sécurité et à la surveillance des sites**
- **Combiné randonnées pédestre et accueil (hébergement/restauration)**





• Scénario de développement -VTT

La pratique du VTT, en développement dans les foyers réunionnais, ne trouve pas de réponse satisfaisante au niveau des aménagements proposés. Les pratiques « loisir » et « familiale » sont encore peu facilitées à La Réunion. Une forte demande existe pour des pistes en boucle, plus adaptées au degré de maîtrise de l'activité et aménagées pour en favoriser l'accessibilité.

En effet, les professionnels pointent un accès difficile aux pistes (navettes requises). Les plus pratiquées et les plus praticables sont liées à la compétition.

Le projet de PNH et la problématique du foncier inquiètent les professionnels sur la préservation des parcours existants.

La dynamisation des stations existantes à La Réunion, insuffisamment exploitées, par l'installation de structure et la concrétisation de l'appellation STATION VTT, pourrait permettre aux professionnels d'élargir leur espace de pratique, de diversifier produits et parcours, et de s'ouvrir à une clientèle locale nouvelle.

Tout comme les accompagnateurs en montagne, les professionnels du VTT sont confrontés à une pratique libre de l'activité et doivent faire preuve de créativité pour promouvoir l'encadrement.

Pour les années à venir, les professionnels envisagent une croissance moyenne de l'activité.

- Impact sur la création d'emplois pour le VTT

La particularité pour le VTT, comme pour la randonnée, est un développement de l'activité dans une approche loisirs/détente. La nécessité d'un encadrement technique n'est pas pressentie fortement.

Le développement des emplois passe par une diversification de l'offre et le développement de sorties à thème, mettant l'accent sur la valeur ajoutée du moniteur.

En conclusion selon les professionnels : croissance moyenne de l'activité et peu de création d'emplois primaires (entre 1 et 2) d'ici 5 ans :

- Difficulté de financement des emplois liés aux pratiques compétitives
- Développement d'emplois directs par la combinaison d'autres activités d'animation VTT activités de loisirs
- Adaptation au développement de la pratique familiale : emplois liés à la location, à l'entretien des VTT

■ **Domaine AQUA-TERRESTRE**

Le domaine aqua-terrestre est essentiellement représenté par le canyoning.

• Scénario de développement - Canyoning

Les professionnels envisagent une évolution moyenne de l'activité d'ici un horizon de 5 ans. Ceci en raison de problématiques qui fragilisent l'activité. Le développement d'une forte pratique libre ne permet pas une lisibilité de positionnement.

Les professionnels expriment des difficultés pour réhabiliter l'image de leur activité (impact sur l'environnement, dangerosité).

Assimilés aux randonneurs, ils parviennent difficilement à faire reconnaître leurs compétences techniques, leurs connaissances et leur maîtrise des milieux accidentés. Ce manque de reconnaissance constitue un frein pour négocier avec les partenaires institutionnels des accords spécifiques d'accès aux sites fermés (à l'instar des conventions passées en Métropole).

Cette image est d'autant plus préjudiciable à l'activité que le projet du PNH peut limiter l'accès à de nombreux sites.

Pour garantir la sécurité en canyoning, un entretien régulier des sites de pratique, notamment des ancrages, est nécessaire. Prises en charge par quelques professionnels, ces initiatives devront être reconnues et soutenues à terme compte tenu du parc actuel de canyon et de son développement potentiel.



Comme pour la plupart des activités dites à risques, le renouvellement des assurances professionnelles est difficile. A cet égard, la situation réunionnaise peut devenir alarmante. Le non renouvellement des adhésions ne permettant plus d'assurer l'encadrement dans les conditions réglementaires requises, son impact serait direct sur les emplois existants.

- Impact sur la création d'emploi pour le canyoning

L'hypothèse d'une croissance moyenne de l'activité se traduit pour les emplois primaires directs, par une stabilisation ou une légère augmentation des effectifs.

Le renforcement du secteur associatif pourrait favoriser des évolutions dans la nature des contrats (statut d'indépendant se transformant en salariat). Les emplois primaires indirects peuvent connaître une évolution (financement des postes par les politiques publiques locales). Ils concerneraient l'entretien des ravines ou d'accès aux sites de pratiques, mais aussi la sensibilisation à la préservation de l'environnement.



En conclusion selon les professionnels : croissance moyenne de l'activité et peu de création d'emplois primaires (entre 1 et 3) d'ici 5 ans :

- Maintien du volume d'emplois
- Encadrement avec le développement d'un autre sport (temps de récupération) pour limiter le turn-over
- Développement des structures associatives avec une logique d'intervention complémentaire à celles du secteur marchand
- Entretien des ravines

■ **Domaine MER**

L'activité voile est une activité en essor à La Réunion.

Avec une forte représentation des structures associatives, la voile prend progressivement ses marques dans le paysage réunionnais. Les équipements structurants (ports, bases nautiques) sont en expansion. Cependant son développement reste encore très conditionné par les financements publics pour le maintien des emplois et le fonctionnement des structures.

• **Scénario de développement - Voile**

Si de nombreux projets liés au développement du littoral réunionnais prévoient une place importante à la voile, ceux-ci n'auront des impacts sur l'activité que dans le long terme.

Pour les 5 prochaines années, les professionnels estiment une progression moyenne de l'activité compte tenu des difficultés actuellement rencontrées.

En effet, les professionnels des structures associatives, qui représentent la grande majorité des structures de la voile, espèrent le maintien des subventions publiques. Ils attendent un soutien supplémentaire permettant les investissements et le renouvellement de la flotte (amortissement de courte durée à La Réunion).

- **Impact sur la création d'emplois pour la voile**

Les structures souhaitent se développer mais ne parviennent pas à recruter les personnes qualifiées.

S'inscrivant dans des logiques de promotion sociale, la voile peut connaître des évolutions en termes d'emplois, notamment par la pérennisation des emplois actuels de l'encadrement (évolution des statuts).

Le gisement d'emplois est également fortement pressenti dans le domaine de la maintenance (aujourd'hui assurée par les moniteurs) et de l'accueil.

En conclusion selon les professionnels : croissance moyenne à forte de l'activité mais peu de création d'emplois primaires (entre 1 et 3) d'ici 5 ans :

- **Evolution des statuts pour l'encadrement (qualification pour la pérennisation)**
- **Création d'emplois spécifiques pour la maintenance des bateaux**
- **Développement des emplois combinés (encadrement/animation) : logique d'insertion et de promotion sociale au travers de la pratique de la voile**
- **Renforcement de compétences au niveau de la maintenance et la réparation des voiles**



■ **Domaine AIR**

Le parapente, activité principale du domaine air, s'est créé une place à part entière dans les Sports de Nature réunionnais.

• **Scénario de développement - Parapente**

La problématique relative au site d'atterrissage de la ferme corail, menacé par des projets immobiliers, inquiète actuellement les professionnels. Ce site serait unique de par son accessibilité aux pratiquants en formation, et son attractivité par la présence du lagon.

Sa fermeture nuirait à l'activité commerciale et, à terme, pourrait entraîner le déclin du secteur associatif compte tenu de leur complémentarité. Le ralentissement de l'activité du secteur commercial retentirait sur celle des associations. En effet, les écoles de parapente relèvent du secteur commercial (particularité réunionnaise) et les effectifs formés constituent le vivier de pratiquants adhérents aux associations.

- **Impact de sur la création d'emplois pour le parapente**

Les hypothèses sont différenciées en fonction des secteurs.

Pour le secteur commercial, l'activité parapente est « en sursis » : l'accessibilité et l'aménagement du site d'atterrissage constituent une condition *sine qua non* de survie. La vision est très mitigée.

Les professionnels du secteur associatif sont plus optimistes : l'activité est potentiellement porteuse

d'emplois notamment avec le développement de l'enseignement et la diversification des sites (avec une adéquation en fonction du niveau de pratique).

Néanmoins la menace sur le financement de l'emploi de cadre de ligue pourrait remettre en question cette dynamique. Ce poste est identifié comme le socle du secteur associatif et de son activité de formation, d'organisation de compétition et d'approche du public défavorisé.

Les perspectives de création ou d'évolution des emplois restent cependant modérées.

En conclusion selon les professionnels présents : croissance moyenne de l'activité et peu de création d'emplois primaires (moins de 4) d'ici 5 ans :

- **Développement de nouveaux sites pour une adéquation avec les niveaux de pratiquants, diversification**
- **Promotion des pentes écoles pour l'enseignement**
- **La réparation des voiles**
- **Hébergement de groupe/restauration**

2. **Création potentielle d'emplois**

■ **Emplois primaires**

En sus des emplois directs liés à l'encadrement et à l'animation, des niches d'emplois directs spécifiques ont été repérés.

Le départ de l'unique artisan de La Réunion spécialisé dans la voilure oblige les professionnels du parapente à procéder au contrôle de leur voilure en Métropole (obligation réglementaire tous les deux ans).

L'activité voile requiert des compétences spécifiques en matière d'entretien et de réparation de bateaux, non présentes à La Réunion.

Il n'existe pas toujours de postes de cadre de ligue, dans les comités régionaux. Ils contribuent cependant au développement de l'activité, à travers la formation des pratiquants et constituent des emplois à temps plein.

Activité	Intitulés	Facteurs explicatifs
Technique Voile et parapente	Agent de maintenance et d'entretien : • plasturgie, polyester (voile) • motorisation (voile) • voilure (voile et parapente)	Aucun artisan à La Réunion pour l'entretien Les voiles de parapente sont envoyées en Métropole pour le contrôle tous les 2 ans
Canyoning	• Responsable de l'équipement et de l'entretien des sites	Un poste pour la prise en charge : • de l'entretien des équipements actuels • de la recherche et de l'ouverture de nouveaux sites • de la dynamique créative autour de l'activité
Gestion Randonnée pédestre	Secrétaire administratif et comptable	Emploi partagé pour les différents clubs de randonnée
Développement et Communication : Parapente Canyoning Voile	"le cadre de ligue" Formations fédérales pour les pratiquants, Équipements et entretien des sites, Relais ligue/Associations/structures	Emplois nécessaires (ou menacés) pour la dynamique de l'activité et son développement dans l'île

• Récapitulatif des créations d'emplois directs

Au regard des hypothèses émises par les professionnels pour chacune des activités, les créations d'emplois seront peu nombreuses :

- Encadrement sportif / Animation

Activité	Effectifs actuels	Création nette d'emplois comprise entre
Randonnée pédestre	50	3 et 5
VTT	20	1,2 et 2
Canyoning	25	1,5 et 2,5
Voile	24	1,44 et 2,4 > 2,4
Parapente	30	1,8 et 3 0,3 et 1,5

- Logistique - Gestion - Commerciale

Domaine	Activité	Niches d'emploi	Estimation
Technique	Voile, Parapente	Réparation voiles, Plasturgie, Motorisation	3
	Canyoning	Responsable équipement et entretien	1
Gestion	Randonnée pédestre	Secrétariat administratif et comptable	1 à 2
Développement et Communication	Canyoning, Parapente Voile	Cadre de ligue	3

■ Emplois secondaires

Aucune évaluation du nombre d'emplois induits, en amont et en aval, liés au secteur des Sports de Nature et à son développement, n'a été conduite à ce jour.

Seule l'étude commanditée par le CCEE a estimé à 450 emplois induits liés à la randonnée pédestre, répartis dans l'hébergement, la restauration, l'entretien et le balisage, le transport, les guides culturels, les commerces basiques, les agences de voyage.

Les estimations des emplois induits en aval renvoient à des études sectorielles.

Pour les emplois induits en amont et en relation directe avec les Sports de Nature, des possibilités de création d'emplois sont identifiées.

Le secteur souffre d'un manque d'information sur les modes d'utilisation et de fréquentation des sites de pratique. Des études régulières sur l'offre et la demande, spécifiques à chacune des activités, sont nécessaires pour que les secteurs, commercial et associatif, déploient de véritables stratégies de développement adéquates et ciblées.

La plus grande implication des acteurs locaux dans la promotion des Sports de Nature sur leur territoire requiert aujourd'hui des compétences spécifiques à appliquer au secteur pour la prise en charge des missions suivantes :

- Déclinaison des orientations et des schémas directeurs dans le respect des obligations légales et réglementaires ;
- Prise en compte des contraintes liées aux ressources : foncières, budgétaires, humaines, techniques... ;
- Mise en adéquation avec la demande sociale.

De nouvelles missions sont repérées dans le domaine de la sauvegarde de l'environnement et donneront des emplois au plan local, notamment au sein des collectivités territoriales ou établissements publics de coopération intercommunale (animateurs socio-éducatif sportifs, agents d'accueil et de surveillance, techniciens ...).

Si les indicateurs de conjoncture économique restent à leur niveau actuel, même en élargissant les sphères possibles de création d'emplois, les estimations mettent en évidence des perspectives restreintes.

Dans ce contexte, les professionnels privilégient aujourd'hui le renforcement des compétences, au moins à court et moyen terme, pour une stabilisation de leurs effectifs.

C. ÉVOLUTIONS DES COMPÉTENCES ET IMPACTS SUR LES BESOINS DE FORMATION

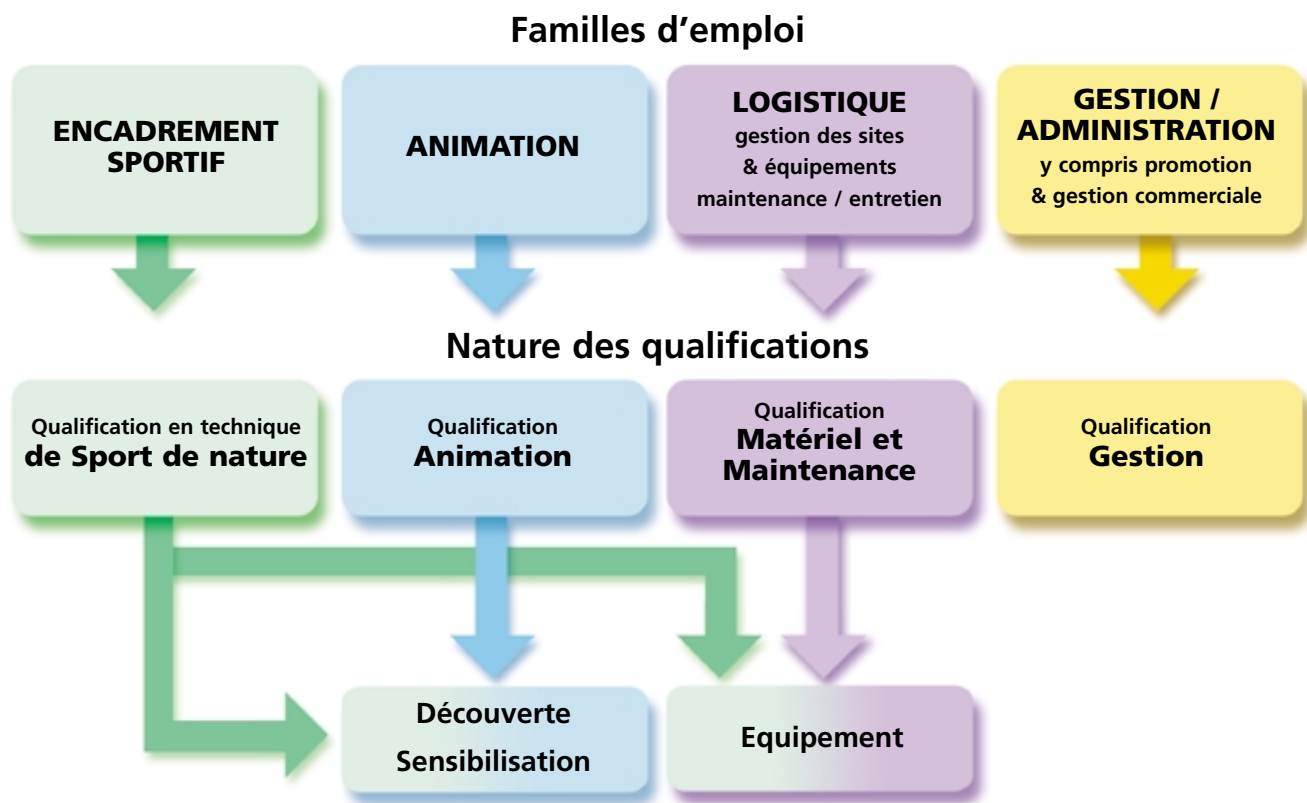
Les Sports de Nature génèrent des formes multiples de pratique, dont les degrés de technicité sont variables. Cette multitude d'activités ouvrira probablement le champ à de nouvelles compétences, et permettrait ainsi l'apparition de nouveaux métiers ou le développement de ceux qui existent déjà.

1. Dynamiques des compétences et tendance de besoins de renforcement

Les professionnels ont pour mission d'initier et d'encadrer ces Sports de Nature pour garantir la sécurité de tous les sportifs et autres usagers. Le développement des connaissances et des compétences doit aujourd'hui et pour demain porter sur la sauvegarde et la protection des milieux naturels conformément aux plans départementaux des espaces, sites et itinéraires.

Pour les brevetés d'Etat spécifiques qui travaillent dans ce secteur professionnel, il est nécessaire d'organiser des formations continues, destinées à enrichir leurs interventions au plan technique et pédagogique. De la même manière, il convient d'aménager les conditions pour assurer la formation des futurs professionnels du secteur en rapport avec le développement des activités et les attentes des pratiquants. Les schémas régionaux en matière de formations donneront des orientations précises sur ce point où la notion de filière sera au cœur des préoccupations.

■ Analyse des qualifications et croisement avec les familles d'emploi caractérisées



Cette matrice illustre les passerelles à rechercher entre les différentes familles d'emplois et, de ce fait, les compétences à développer ou à renforcer. Cette approche permet d'identifier les besoins inducteurs de formation pour faciliter les mobilités professionnelles.

Les passerelles envisageables doivent prendre en compte les niveaux de formation initiale et les profils des professionnels.

Les modalités de passerelles entre la famille Animation et la famille Encadrement Sports de Nature exigent des modalités de formation adaptées.

L'étude sur les métiers de l'animation présente des modalités de professionnalisation et de renforcement de compétences²⁰.

2. Actions de formation par domaine prioritaire.

Au regard des croisements précédemment illustrés, des domaines de compétences à renforcer se dessinent et des objectifs de formation en découlent. Pour chaque sport de nature, ces différents points ont fait l'objet d'un travail d'analyse et d'enrichissement avec les groupes prospectifs.

Dans chaque métier, les professionnels ont identifié des axes prioritaires pour répondre aux enjeux d'évolution du secteur.

²⁰ Etude sur l'emploi et les qualifications correspondantes dans le secteur de l'animation. Les Cahiers de l'OREF, n°15, Juin 2001. DDJS - CARIF-OREF

■ **Les compétences à développer dans les métiers ENCADREMENT SPORTIF**

Les perspectives de développement et les orientations de la demande requièrent un élargissement des compétences au niveau de l'encadrement.

ENCADREMENT

Pour les 5 Sports de Nature

Axes transversaux de développement des compétences	Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière de sensibilisation et approche découverte à l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances sur l'environnement naturel, culturel • Connaître les techniques d'animation
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière d'accueil de nouvelles cibles de publics (enfant/adolescents ; adultes handicapés, personnes âgées) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances de ces publics (appréhension du risque, potentiel physique...) • Adapter les pratiques sportives en fonction des spécificités des publics accueillis

- Public cible : personnel en charge de l'encadrement d'une activité de nature (moniteurs diplômés)
- Effectif actuel : estimé à 300 personnes (30 moniteurs par activité)

ENCADREMENT SPÉCIFIQUE AU CANYONING

Création d'un diplôme BE Canyonning : les formations existantes ne prévoient que 5 jours de formation canyon (BE escalade basé sur la compétition ou BE spéléologie : insuffisant pour l'encadrement de cette activité à risque).

Axes transversaux de développement des compétences	Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière de maîtrise du cadre naturel entourant l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des connaissances en météorologie et eaux vives
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière de sensibilisation et approche découverte à l'environnement par rapport aux ravines 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances sur l'environnement naturel, culturel relatif aux ravines : faune et flore, géologie
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière d'accueil de nouvelles cibles de publics (enfants/adolescents ; adultes handicapés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les publics (appréhension du risque, potentiel physique...) • Adapter les pratiques sportives en fonction des spécificités des publics accueillis

- Public cible : l'ensemble des moniteurs canyon
- Effectif actuel : 25

- L'encadrement en canyon nécessite des connaissances : en eaux vives pour reconnaître des mouvements d'eau à risques et pouvoir les éviter ; en météorologie appliquée au climat de La Réunion pour pouvoir identifier les risques de fortes pluies à tout instant. Ces connaissances sont à l'heure actuelle acquises sur « le tas » puisque ces enseignements ne font pas partie des programmes de formation au Brevet d'Etat escalade ou spéléologie. L'existence d'un BE canyon fait défaut pour justifier leur intégration.
- Par ailleurs, La Réunion se caractérise par une faune et une flore spécifiques aux ravines tropicales et une géologie particulière liée à une activité volcanique. Les moniteurs canyon, en dehors d'une démarche volontaire de recherche d'information, n'ont pas de connaissance biologique sur La Réunion. L'acquisition de tels savoirs leur permettrait d'enrichir leur encadrement et contribuerait à l'éducation de la population sur la protection de notre environnement et notamment des ravines réunionnaises.
- Enfin, le canyoning, sous condition d'un encadrement adapté, est une activité accessible à des personnes handicapées (à nuancer selon les handicaps). De plus, parce qu'elle doit mobiliser la force physique et mentale du pratiquant ainsi que sa capacité à s'intégrer dans une équipe hiérarchisée, le canyon est un support éducatif pour des jeunes en difficultés d'insertion. Ces publics spécifiques nécessitent des compétences particulières en pédagogie et animation.

ENCADREMENT SPÉCIFIQUE À LA VOILE

- **Compétences en relation avec son projet professionnel : développer des diplômes à option compétition ou éducation**
- **Selon les diplômes, une formation centrée davantage sur les résultats et la pratique de haut niveau ou sur la maîtrise pédagogique et l'approche sociale de l'activité**

Axes transversaux de développement des compétences	Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences sur un sport de nature autre et complémentaire : en cours avec le BPJEPS "activités nautiques" 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir un niveau de qualification permettant d'encadrer dans un nouveau sport de nature
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière de sensibilisation et approche découverte à l'environnement par rapport au lagon et à la mer 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances sur l'environnement naturel, culturel • Adapter les techniques d'animation
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière d'accueil de nouvelles cibles de publics (enfant/adolescents ; adultes handicapés, personnes âgées) 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les publics (appréhension du risque, potentiel physique...) • Adapter les pratiques sportives en fonction des spécificités des publics accueillis

- Public cible : l'ensemble des moniteurs voile
- Effectif actuel : 24

- Le diplôme BPJEPS récemment mis en place par le Ministère de la Jeunesse et des Sports est une réponse à la recherche de moniteurs polyvalents.
- Les professionnels de la voile, sensibles à la protection du littoral et des fonds marins, pourraient être davantage mobilisés pour agir auprès du public qu'ils rencontrent, dans l'éducation à la protection de l'environnement. Ceci nécessite de renforcer et d'adapter leurs compétences aux problématiques locales.
- La voile est une activité susceptible d'être pratiquée par des publics très jeunes ou âgés, ou à handicap physique ou mental. Ceci nécessite des compétences spécifiques en animation, en pédagogie et en encadrement adaptées, que les professionnels doivent acquérir ou renforcer.

ANIMATION

Pour les 5 Sports de Nature

Coupler QUALIFICATION EN ANIMATION ET ENCADREMENT D'UN SPORT DE NATURE

Axes transversaux de développement des compétences	Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des programmes d'activité d'animation autour d'un sport de nature et son environnement naturel et social 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de bâtir un programme d'activités autour de la pratique d'un sport de nature en fonction des objectifs, du public • Renforcer les connaissances dans la protection de l'environnement en associant les partenaires institutionnels spécialisés (l'association du Parc marin, le groupe de travail PNH, la DIREN...) • Savoir développer l'activité autour des problématiques environnementales et sociales • Organiser des sorties découvertes, du lagon, de la ravine, du volcan, PNH, météorologie...
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le travail en réseau pour la réalisation d'un projet éducatif autour du plein air 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de proposer des interventions éducatives auprès des personnels scolaires (intervention, stage) • Sensibiliser les professeurs à la valeur éducative des activités de nature
<ul style="list-style-type: none"> • Animer des activités pour des publics spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des capacités de médiation, de régulation de groupe

- Public cible : personnel diplômé chargé de l'encadrement d'une activité de nature et/ou l'animation (ex : BAPAAT)
- Effectif actuel : 150 personnes

Les professionnels des Sports de Nature sont des encadrants maîtrisant les dangers de l'activité avant tout, et des animateurs donnant « le ton à la sortie ».

Dans l'optique de diversifier les prestations, les sorties combinant activité et éducation ou découverte du milieu sont à développer. Elles exigent des compétences en développement de programme d'activité, ou animation d'interventions éducatives, en plus des compétences liées à la connaissance du milieu (ravine, lagon, forêt primaire, PNH...)

LOGISTIQUE

Pour les 5 Sports de Nature

Axes transversaux de développement des compétences		Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le niveau de qualité dans la maintenance des équipements et des sites 	➔	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les connaissances et compétences sur les règles et normes applicables ➔ limitation du risque
<ul style="list-style-type: none"> Faire participer les publics à des activités de premier niveau de maintenance et d'entretien <ul style="list-style-type: none"> ➔ Favoriser l'autonomie de l'utilisateur (impossible en canyoning) 	➔	<ul style="list-style-type: none"> Développer des compétences pour développer les activités d'animation ou des activités récréatives sur l'entretien du matériel en identifiant le niveau d'intervention possible pour chaque public

- Public cible : moniteurs, animateurs, agents techniques
- Effectif actuel : 450 personnes

La plupart des activités de nature soumises à l'étude requièrent un matériel spécifique et pointu, répondant aux exigences de sécurité. Qu'il s'agisse du canyoning, de la voile, du parapente, le matériel utilisé doit être entretenu et respecter les normes applicables.

LOGISTIQUE SPÉCIFIQUE À LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Axes transversaux de développement des compétences		Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> Garantir la sécurité aux membres lors des randonnées pédestres en montagne 	➔	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir les connaissances pratiques et théoriques de sécurité et de secours en montagne

- Public cible : accompagnateurs fédéraux des clubs de randonnée

Au niveau fédéral, les accompagnateurs bénévoles regrettent que les formations n'insistent pas suffisamment sur les règles de sécurité à respecter, et les techniques de premier secours en montagne.

LOGISTIQUE SPÉCIFIQUE AU CANYONING

Axes transversaux de développement des compétences		Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> Equiper les sites de canyoning de façon à permettre l'encadrement Entretenir les équipements en place 	➔	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les connaissances et compétences sur les règles et normes applicables ➔ limitation du risque Renforcer les compétences dans les pratiques d'équipement adaptées à l'encadrement professionnel Renforcer les compétences dans les pratiques d'entretien des équipements en place

- Public cible : moniteur de canyoning
- Effectif actuel : 25

En canyoning, tout repose sur les équipements mis en place : les cordes utilisées, le matériel de chaque pratiquant, mais aussi les ancrages sur lesquels sont installées les lignes de descente et qui doivent être entretenus et contrôlés, régulièrement et surtout après chaque saison des pluies. Une actualisation des compétences des professionnels en la matière et un rappel des règles de base de l'équipement de canyons est requise.

ADMINISTRATION

Pour les 5 Sports de Nature

Axes transversaux de développement des compétences	Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Etre plus autonome dans le pilotage et le suivi financier de la structure, avoir des arguments pour négocier (banques, partenaires institutionnels) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances en gestion financière, savoir présenter des résultats financiers et monter des dossiers pour le financement de projets • Etre capable d'organiser et de gérer un projet à toutes ses phases
<ul style="list-style-type: none"> • Construire un plan de promotion de sa structure et de ses activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les techniques de vente, de promotion — construire un plan marketing : la fidélisation, développement de nouveaux concepts, valorisation des prestations (communication) • Acquérir des compétences en matière de développement des supports de communication (site internet)
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les compétences dans l'accueil physique et téléphonique • Renforcer la maîtrise d'une langue étrangère • Développer des compétences en communication interpersonnelle (notamment négociation)
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière de maîtrise de l'environnement juridique de la pratique de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des connaissances en droit administratif

■ Public cible : personnel administratif des structures commerciales

■ Effectif actuel : 100 personnes (10 personnes par activité)

La fonction administrative est la fonction délaissée par les professionnels, occupés à encadrer les sorties pour faire vivre l'entreprise. Certaines structures ont créé un poste administratif et/ou commercial pour la gestion des obligations légales et comptables. Peu nombreuses sont les personnes, en charge de ces attributions, formées dans ces domaines. La plupart ont appris sur le terrain.

D'autre part, les structures occupées à s'efforcer de répondre aux impératifs administratifs, accordent peu ou pas de place à la promotion marketing de leur structure. Faute de temps et de moyen, mais aussi d'être sensibilisées à ces méthodes de développement et de communication, pouvant être adaptées à la taille et aux spécificités de ces structures, elles développent peu ou pas de stratégies en la matière.

La relation commerciale avec le client est appréhendée de façon fusionnelle²¹ sans dimension stratégique dans l'approche du client et sa fidélisation.

²¹ Source : étude CCEE - CURAPS (cf. p. 3)

Pour permettre le développement des ligues et comités régionaux et donc du monde associatif des Sports de Nature, les responsables ont besoin de renforcer leurs compétences de terrain dans la négociation, le montage et la réalisation des contrats d'objectifs ou d'autres projets de développement.

ADMINISTRATION

Spécifique aux LIGUES ET COMITÉS RÉGIONAUX

Axes transversaux de développement des compétences	Objectifs de formation	
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le cadre et les obligations des contrats d'objectifs (relation association et collectivité) 		<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les dispositions en matière de montage de dossier • Mettre en place des outils de gestion permettant de répondre aux obligations

3. Modalités d'organisation des formations

Les évolutions précédemment décrites doivent conduire à la mise en place de procédures et modalités de formation adaptées au corps des métiers sportifs et socio-sportifs actuels.

Dans une branche essentiellement composée de Très Petites Entreprises (TPE) de moins de 10 salariés, l'accès à l'emploi passe à la fois par une capacité à être immédiatement opérationnel et à avoir conduit un véritable processus de « socialisation » dans l'entreprise et dans le milieu. Seul un dispositif de formation professionnelle de type alternance paraît répondre à ces exigences.

L'évolution des dispositifs de formation et des modalités d'organisation tend à intégrer ces besoins.

Ainsi même si l'obtention des diplômes du secteur est largement sous la responsabilité du Ministère de la Jeunesse et des Sports, (au niveau de la certification, des modalités d'organisation et de mise en œuvre des formations), des logiques, plus souples, d'accès aux diplômes se développent.

Les fédérations sportives proposent toutes des formations internes qui ne permettent pas d'accéder à une activité rémunérée. Les dispositions de la nouvelle loi sur le sport et la constitution d'une branche sont de nature à accélérer le développement des structures fédérales de formation.

La Validation des Acquis de l'Expérience est depuis une période récente intégrée dans les procédures d'accès à la formation. L'évolution des approches en matière de formation professionnelle continue (Accord National Interprofessionnel de septembre 2003) sur laquelle s'appuie la loi de décembre 2003, apporte des novations importantes en matière d'organisation de la formation professionnelle continue notamment en proposant la mise en place d'un droit individuel de formation s'effectuant en dehors du temps de travail.

L 933-1 « Tout salarié titulaire d'un CDI, dans l'entreprise depuis au moins 1 an, bénéficie chaque année d'un droit individuel de formation de 20 heures »

Un accord ou une convention professionnelle peut allouer une durée supérieure.

D'autre part, des aides au remplacement du salarié en formation sont prévues pour les entreprises de moins de 50 salariés (L 32 ; 2-7-9 Code du travail).

Les enjeux importants dans la mise en place de ces orientations sont susceptibles de heurter de front des logiques toujours présentes dans la branche.

Au cœur de préoccupations globalement convergentes, les Sports de Nature s'intègrent aujourd'hui dans une approche plus large que celle de la pratique d'une discipline sportive. En recherche de conciliation d'intérêts entre les politiques de développement touristique, de protection de l'environnement et de valorisation du potentiel local, les Sports de Nature sont au cœur du débat sur le développement régional.

Le cadre géographique de La Réunion offre des opportunités de pratiques et des potentiels de développement des sports et du tourisme de nature. Face à la structuration de l'économie locale (emploi/activités) conjuguée à une problématique sociale particulière (démographie, insertion sociale- professionnelle), La Réunion tend à impulser et accompagner ce vecteur de développement .

Dans cette optique, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) de La Réunion et l'Observatoire Régional de l'Emploi - Formation (OREF) ont réalisé une étude pour mieux repérer les caractéristiques de l'emploi et les tendances d'évolution, ainsi que les modalités de renforcement ou de développement des compétences dans ce secteur.

Ce document présente une synthèse de ces travaux qui ont été réalisés de juillet 2003 à février 2004 par le cabinet Organigram'.



carif oref
Ile de La Réunion

Directeur de publication
Jean-René **Hoareau**

Conception réalisation
Béatrice **Payet** (Carif-Oref)
Jean-Yves **Morel** (DDJS)

Adresse postale
BP 62 - 97462 Saint-Denis cedex.

Adresse physique
190, rue des Deux Canons
Imm. Futura, RDC
97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 02 62 28 30 47
Fax : 02 62 28 04 44
Courriel : cariforef974@runformation.org
Site Web : www.runformation.org

